

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 27.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 4 JUILLET 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Le Jubilé Musical, par L.-O. D.—Critique du Jubilé Musical, par un Directeur de musique.—La *Magdelaine*, par Jules Airvaux.—La Saint-Jean-Baptiste.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (*suite*).—Choses et autres.—Gazette des tribunaux : Empoisonnement d'une femme par son mari.—Faits divers.—Le 26 juin au Collège de Saint-Hyacinthe.—Nos gravures : Les bas-reliefs du monument de Mars-la-Tour; Rencontre d'une banquise par un paquebot transatlantique—Revue de la semaine.—Parlement local.—Conseils utiles.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.

GRAVURES : Bas-reliefs du monument de Mars-la-Tour : Charge d'infanterie, charge de cavalerie; Aspect de la place du Trocadéro lors de la cérémonie de l'ouverture de l'Exposition universelle, le 1er mai 1878; Banquise colossale rencontrée dernièrement par un paquebot se rendant du Havre à New-York.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 12 juin 1878.

Trois événements, chacun d'un caractère particulier, constituent le programme de la semaine écoulée, et ont apporté une variante dans les plaisirs ordinaires de l'Exposition : l'inauguration des concerts internationaux au Palais du Trocadéro; l'exposition des animaux vivants, et la Kermesse de l'Orangerie.

Jeudi, 6 juin, sous la vaste coupole de la Salle des Fêtes, au milieu de six mille spectateurs, deux cents choristes et cent cinquante musiciens, conduits par M. Colonne, l'émule de Pasdeloup, son ancien maître, ouvraient la série des concerts internationaux. Le programme, cela va de soi, était essentiellement français. Le signal de l'attaque du premier accord de l'orchestre s'est donné sur l'œuvre d'un maître, que M. Boucher vous a déjà fait goûter à Montréal, le *Désert* de feu Félicien David.

Prométhée, une cantate composée pour l'Exposition de 1867, mais qui ne put être jouée alors, a suivi la symphonie. Le succès de l'ouvrage de M. Saint-Saëns a été fort grand et très-légitime. Son *Prométhée* est une immense page, et si l'on pouvait établir une comparaison entre les productions de deux arts si différents, la

peinture et la musique, nous dirions que l'œuvre du musicien ressemble à l'une des plus belles de Michel-Ange : comme le *Jugement dernier*, c'est une vaste fresque murale.

La *Sapho* de M. Lacombe; la *Déesse et le Berger* de Duprato; la charmante danse bohémienne, extraite de la *Jolie Fille de Perth*, de Binet; le septuor des *Troyens*, de Berlioz, ainsi que la *Marche Lyonnaise*, ont fait les frais de cette solennité musicale, à laquelle les premiers chanteurs de l'Opéra avaient prêté leur concours.

La veille du concert, au cours de la répétition générale, il s'est produit un incident que le public, s'en mêlant, a couvert d'enthousiastes bravos.

L'exécution de la *Sapho* de M. Lacombe finissait sous les applaudissements de la salle, lorsqu'un des maîtres de la musique moderne, M. Charles Gounod, assis à quelque distance de son confrère, s'est levé soudainement, et, dans un de ces transports connus des seuls artistes, a embrassé M. Lacombe, qu'il a chaudement félicité de son œuvre. Notez que M. Gounod a lui-même composé une *Sapho*. Les auditeurs ont fait une ovation aux deux talents rivaux.

Je dois vous dire que l'audition de ces concerts n'est point gratuite, comme on pourrait le croire, mais payante. Le prix des places a été fixé de la manière suivante, et cela, pour toute la durée de l'Exposition :

CONCERTS

(Grande salle du Trocadéro.)

Fauteuils de parquet..... 3 francs
Loges couvertes et découvertes.. 4 "
Stalles d'amphithéâtre..... 2 "
Stalles de tribune..... 1 "

SÉANCES DE MUSIQUE DE CHAMBRE

(Petite salle du Trocadéro.)

Stalles..... 3 francs

De la musique telle que la définissait Théophile Gautier : "Un bruit désagréable," à celle vraiment digne de ce nom, il n'y a que la distance du Trocadéro à l'Esplanade des Invalides, c'est-à-dire le Champ-de-Mars à traverser.

En effet, ce jardin franchi, l'on passe, sans transition, du domaine de la mélodie, de la mesure et du rythme, au milieu de la plus horrible cacophonie qui se puisse imaginer. On était dans un temple, on se trouve dans une étable, au milieu des bergeries, en pleine basse-cour.

S'il est vrai, comme l'assure la fable, qu'Apollon, le dieu de l'harmonie, ait gardé les troupeaux chez Admète, roi de Thessalie, le fils de Jupiter a dû épouvantablement souffrir !

Imaginez-vous le meuglement des bœufs, vaches et taureaux, le grognement des cochons, le bêlement des moutons et des brebis, les appels plaintifs des agneaux, des génisses et des veaux; le gloussement des dindons, le roucoulement des pigeons, tout cela, mêlé, confondu dans des tonalités apocaliptiques, chromatiques, gammes échelonnées, et brochant sur cette basse éclatante et formidable, comme les fifres et les petites flûtes dans un orchestre; les coquecricots de trois mille coqs, les cris stridents des oies, les *couen-couen* des canards, et vous aurez une idée de ce que le tympan humain peut supporter sans éclater, et l'avant-goût des agréments de l'Exposition internationale des animaux vivants. C'est

à croire que les deux groupes qui ornent les deux portes d'entrée de cette immense ferme improvisée, représentant l'un un bœuf et un taureau, l'autre un cheval et un poulain, jettent leurs notes de bronze au sein de ce charivari.

Les yeux, il est vrai, ont de quoi se dédommager des souffrances de l'oreille, car des plates-bandes et des massifs de fleurs ornent les avenues.

Il y a là quarante-six hangars de vingt-six *bases* doubles chacun, servant au logement de l'espèce bovine. Quant aux porcs, aux moutons, ils ont leur domicile sous des abris en toile adossés aux arbres de l'Esplanade; d'autres emplacements, transformés en cages, en volières, renferment les poules, les coqs, les pigeons, les dindes, les oies, les lapins de France ou de l'étranger. On y voit des lapins russes aussi gros que des moutons.

D'élégants pavillons renferment le service administratif, le poste de police, le service médical et les magasins à fourrage.

Les connaisseurs m'ont assuré que c'était une exposition sans précédent, la plus belle de ce genre qu'ils aient jamais vue.

Les chiffres ci-dessous donneront une idée de l'importance de ce concours; ils indiquent le nombre d'animaux présentés :

Espèce bovine.....	1,700 animaux.
Espèce ovine.....	825 lots.
Espèce porcine.....	389 lots.
Animaux de basse cour...	2,668 lots.

donnant plus de 4,000 sujets, et formant un total général de 12,000 animaux grands ou petits. Désirez-vous connaître, à ce propos, le nombre d'animaux domestiques, dans chaque espèce, qui servent en France à l'alimentation? Le voici :

Espèce bovine.....	11,721,450
Espèce ovine.....	25,935,114
Espèce porcine.....	5,755,656

Total..... 53,412,220

Nous négligeons naturellement les millions d'animaux de basse-cour, volailles, lapins, etc., etc.

Les éleveurs qui ont envoyé des sujets à cette exposition internationale se divisent en :

400 Français,
240 Anglais,
40 Belges,
12 Hollandais,
12 Italiens,
9 Suisses,
6 Autrichiens,
2 Danois,
1 Portugais.

Au nombre des exposants de distinction, l'on compte : la reine Victoria, qui a envoyé des bœufs et des porcs de sa ferme de Windsor; le prince de Galles, des moutons de sa propriété de Norfolk; M. Teisserenc de Bord, chef du cabinet du ministère, 25 bœufs, 25 moutons et 452 porcs, de race linousine.

Maintenant, il me reste à vous donner la liste des prix d'honneur, des lauréats indirectement couronnés. Les prix, qui consistent en des objets d'art de la valeur approximative de :

2,500 fr. pour l'espèce bovine ;
1,500 fr. pour l'espèce ovine ;
1,000 fr. pour l'espèce porcine ;

500 fr. pour les animaux de basse-cour, n'ont point été décernés pour un seul sujet, mais au meilleur ensemble des animaux de chaque espèce.

Proclamons ces vainqueurs :

Espèce bovine.—France : M. M. Clair, du département de la Nièvre;—étranger : Mac-Comlie, à Aberdeen (Ecosse).

Espèce ovine.—France : M. le comte de Bouillé (Nièvre);—étranger : lord Walsingham (Angleterre).

Espèce porcine.—France : M. Poisson, directeur de la ferme-école de Launoy (Cher);—étranger : M. Sexton, à Ipswich (Suffolk) (Angleterre).

Un prix unique pour les animaux de basse-cour a été décerné à M. Lemoine, à Crosne (Seine-et-Oise).

Pourquoi votre éleveur canadien si réputé, M. Cochrane, n'a-t-il pas envoyé à cette exposition? La distance, sans doute, et la longueur du voyage, deux choses qui détériorent les sujets.

Outre ces divers concours d'animaux, cette exposition comprend aussi les concours de machines et instruments agricoles, ceux d'horticulture et d'arboriculture, tous déjà commencés, mais qui ne s'achèveront que le 31 octobre. Ainsi, par exemple, le programme indique : du 1er au 10 septembre, chevaux et ânes, et du 1er au 15 septembre, dahlias et reines-marguerites, arbres forestiers. Les fleurs auront le pas sur les chevaux et chasseront les baudets, car ce même programme fixe du 16 au 31 octobre un concours de bouquets, de pelouses, de mosaïque des plantes vivantes, et de légumes.

Presque au même moment, le Derby se courait à Epsom, et un cheval anglais, *Sefton*, battait, d'une longueur seulement, le vainqueur des dernières courses de Chantilly, *Insulaire*, au comte de La-grange, qui, en prix, a gagné ce jour-là vingt-cinq mille piastres.

Mais assez de bêtes comme cela, occupons-nous un peu des hommes, ou plutôt des femmes, dont la Kermesse de l'Orangerie, organisée par leurs soins, vient de montrer une fois de plus que sous des traits aimables et gracieux, la charité ne perd rien de sa vertu. Ainsi que la première des fêtes donnée à l'Orangerie, celle-ci a duré tout un jour, c'est-à-dire vingt-quatre heures; et tout le Paris élégant se trouvait sur la terrasse.

Pour vous donner une idée de l'attrait que pouvait avoir ce divertissement, laissez-moi vous donner les noms et les emplois de quelques-unes des dames de l'œuvre, et vous jugerez :

Mme de Pourtales et le comte d'Himmstad débitent du coco; Mme Poniatowska tient le bar américain avec le prince d'Orange; Mmes de La Rochefoucauld, de Béhague, d'Hervey, de Léon, de Montebello, la laiterie; Mme de Girardin vend des jouets avec Mme Pepin Lehalleur; au buffet, Mmes de Castries, de Rothschild, de Courval, de Ganay, de Montgomery; les marchandes de cigares, Mmes Maguan et Haritoff.

Mmes d'Himmstad, de Briey, de Leris et de Vallombrosa s'occupent d'un comptoir forain.

Mmes de Galifet, de Ganay, de Gartemp, de Gouy-d'Arcy, de Sagan, s'occupent des articles viennois; Mmes de Branicka, Puslowska, Torres et de Janzé, au bureau des cannes et parapluies; pour les fleurs, Mmes Cahen, d'Anvers et Schneider; à la parfumerie, Mmes de Bridieu, de Roy, Mlle Lorand; aux parures, Mmes de Laumont, de Luppé, de Massa, de Nau-rois.

Dans le public, Mmes d'Arenerg, de Béarn, de Bonneval, de Grammont d'Aster, de Brissac, de Vaulogé, de Berulle, de Hirsch, de Laubespain, de Saint-Perrier, Carron, Danglade, Daviller, de Béthune, de Bouvouloir, de Borrelli, de Couronnel, de Divonne, des Isnards de la Tour-d'Auvergne, de Thuisy, de Crouy d'Onous, de Stikles, etc., etc.

Par ces notes, empruntées au carnet d'un confrère, vous aurez l'idée du caractère et du ton de cette fête. Le succès a été complet, et la caisse a reçu plus de cent mille francs, dont quatre-vingt mille perçus dans la journée. Un assez joli denier, n'est-ce pas ?

Avant de se séparer pour ses vacances, le Sénat a voté soixante millions, payables en quatre annuités, pour être répartis entre les communes en vue de l'amélioration ou de la construction de leurs maisons d'écoles : plus l'emprunt d'une somme égale à partir de la même époque et pour le même objet. Ces sommes en dehors, bien entendu de celles portées au budget ordinaire de l'instruction publique. Vous voyez que l'on commence à sortir peu à peu de la stagnation intellectuelle où l'on laissait s'endormir les campagnes.

Il se prépare également un grand projet pour la réforme de l'instruction primaire. Une commission, composée de vingt-deux membres, et trois sous-commissions ayant terminé leurs travaux, M. Paul Bert, l'éminent membre de l'Institut, et député, présentera son rapport avant la fin de l'année.

Nous aurons de la sorte un système méthodique d'enseignement au lieu des mille méthodes empiriques qui existent.

Et puisque nous en sommes à l'enseignement, aux écoles, que je vous annonce la demande de la création d'un musée pédagogique, faite à la Chambre par notre ministre de l'instruction publique. Ce musée occuperait les salles de l'ancienne cour de cassation au Palais Royal.

L'on m'assure que, suivant une habitude de politesse internationale, les puissances exposantes offrent toujours à la nation chez qui a lieu l'Exposition, les objets de pédagogie et les produits exposés concernant l'enseignement.

Tout ce qu'ont envoyé les nations étrangères ainsi que la France, formerait le premier fonds de ce musée.

C'est ainsi que nous deviendrions possesseurs de vos maisons d'écoles, et que je pourrai, lorsque la nostalgie du Canada me prendra, aller rêver quelques minutes devant l'école du Plateau de Montréal, dont le modèle, fort bien exécuté, figure parmi les objets de votre exposition scolaire.

Le temps, à Paris, n'a pas varié depuis le commencement de mai ; il est invariablement mauvais ; les averse succèdent aux coups de soleil et réciproquement. L'on ne sait positivement à quel saint se vouer. Saint Médard lui-même perd de son crédit, car l'homme aimant à croire ce qu'il désire, commence à prétendre que saint Gervais est devenu plus puissant, et cela en vertu de cet ancien proverbe :

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard,
A moins que saint Gervais en soit beau,
Et ne tire Saint-Médard de l'eau.

Que le bon saint Gervais nous soit donc propice, car si cela continue, les récoltes souffriront beaucoup.

J'ignore si saint Médard jouit au Canada du crédit qu'il a en France, mais ici, dans nos campagnes, les paysans, lorsqu'il pleut ce jour, répètent en hochant la tête, ce proverbe aussi ancien que le premier que je vous ai cité :

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Le quart des biens est au hasard.

Et, à propos de saint Médard, un mot de la rosière de Nanterre, que l'on a couronnée dimanche dernier, 9 juin ; car, au dire de la chronique, c'est saint Médard qui, en l'année 535, institua cette coutume au village de Salency, près de Noyan. La première rosière, c'est-à-dire la jeune fille qui remporta le prix de sagesse, fut la sœur du saint évêque. On voit que l'institution date de loin.

La rosière qui a été couronnée cette année est une jeune personne de dix-huit ans, une blanchisseuse, orpheline, qui consacra, depuis quelques années, le produit de son travail aux besoins d'une jeune sœur comptant une dizaine d'années, et à ceux d'une aïeule âgée de quatre-vingts ans. Mlle Alphonsine Moreau, telle est le nom de cette brave personne, a reçu, une fois la cérémonie religieuse achevée, et dans

une des salles de la mairie, la couronne de roses des mains de Mme la comtesse de Montblanc, qui lui a remis en outre 500 francs pour achat d'habillements et de bijoux, et 500 francs en argent.

M. Desjardins, membre de l'Institut, a prononcé le discours de circonstance.

Cette cérémonie donne lieu, chaque année, à une petite fête locale, où accourent un grand nombre de curieux parisiens, étrangers, et la foule des habitants des communes voisines.

Les fameux pompiers de Nanterre, la seule force militaire de l'endroit, doivent leur célébrité à cette fête, où ils apparaissent dans toute la splendeur d'un uniforme invraisemblable.

Chaque jour apporte avec lui son contingent de visiteurs illustres. La semaine dernière, c'étaient Philippe de Bourbon, neveu de l'empereur du Brésil, Don Pedro ; le comte et la comtesse de Flandre ; les princes Remier d'Autriche, Léopold d'Angleterre. Cette semaine, ce sont le prince Hassam, fils du Khédive d'Egypte ; le comte et la comtesse d'Eu ; aujourd'hui, c'est le Shah de Perse, qui nous arrive, venant de Berlin, et portant avec lui trente-six lourdes caisses de deux pieds et demi de long sur deux pieds de large, et un pied et quart de hauteur, remplies de pièces d'or et pesant quatre-vingts livres chacune. Le monarque, successeur de Cambyse, porte ainsi un porte-monnaie renfermant quatre millions trois cent vingt mille francs. Une jolie bourse faite par ses sujets !

Nous avons, en outre, une ambassade marocaine, une tunisienne ; l'ambassadeur chinois Kno-Sung-tao ; un jeune prince indien, maharadjah de Kuck-Bead ; l'ambassade annamite.

Tous ces dignitaires ont avec eux une suite nombreuse, de telle sorte que Paris ressemble, durant certaines heures, à une ville d'Orient, tant les costumes des pays du soleil abondent sur les boulevards. Mais, pendant que ces majestés exotiques arrivent dans nos murs, une autre majesté, la Mort, va venir visiter les Invalides, dans la personne de feu le maréchal Baraguey-d'Hilliers, qui vient de s'éteindre à Amélie-les-Bains, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. C'était le doyen des maréchaux de France, lesquels ne sont plus que trois : MacMahon, Lebeuf et Caurobert.

Simple sous-lieutenant en 1817, il avait eu le poignet gauche emporté à la bataille de Leipzig, devint capitaine et ensuite chef de bataillon sous la restauration, dans la garde royale. Il fit l'expédition d'Espagne et gagna le grade de lieutenant-colonel. En 1832, il devint commandant en second de l'École Saint-Cyr, puis général de brigade, commandant l'École. En Algérie, dès 1841, il était à Constantine lieutenant-général, puis en 1848, commanda la division militaire de Besançon. Il fut deux fois représentant du peuple : à la Constituante d'abord, et à l'Assemblée législative ensuite. Pendant la guerre de Crimée, ce fut lui qui commanda le corps expéditionnaire de la Baltique. A la paix, il devint maréchal de France, et se signala en cette qualité pendant la campagne d'Italie, au combat de Melegnano. Il fut aussi vice-président du Sénat sous l'empire.

C'était un brave soldat, un héros modeste, que ses blessures et une grave maladie retenaient loin des camps depuis quelques années. Ses funérailles auront lieu, ces jours-ci, aux frais de l'Etat. Le maréchal sera inhumé aux Invalides.

Malgré son âge avancé et ses infirmités, le maréchal aurait pu vivre encore quelque temps, sans l'erreur funeste dont il a été la victime. A ce sujet, voici ce qu'écrivit un correspondant d'Amélie-les-Bains au *Courrier de l'Aube* :

Depuis longtemps, le maréchal était fort malade. L'air pur d'Amélie le réconfortait un peu, mais le consumait petit à petit. Cependant, rien ne faisait pressentir une fin aussi prochaine. Il m'avait reçu avant-hier à sa partie de dames, et, bien que très-fatigué, il s'était montré fort gai. Aussi, avons-nous été fort surpris ce matin en apprenant cette fatale nouvelle, et l'avons-nous été encore plus quand nous avons su que le maréchal s'était presque tué lui-même par suite d'une méprise vraiment néfaste.

Sans s'en douter, il a confondu deux flacons, et s'est versé une grosse dose de morphine.

Depuis hier au soir, il dormait. On lui a administré un contre-poison ; rien n'a fait. A midi trente-cinq minutes, c'était fini.

Avois traversé cette fournaise du premier empire, pris part à cent batailles, livré mille combats, n'y laissant qu'un poignet, au début, et se donner involontairement la mort pour s'éteindre obscurément dans une chambre de valétudinaire ! On pense, malgré soi, devant de telles fins, à la parole de l'Ecclesiaste : " Vanité des vanités, tout n'est que vanité ! "

A. ACHUTRE.

LE JUBILÉ MUSICAL

Le soir du 24 juin, a eu lieu, en présence d'une foule de six à sept mille personnes, la distribution des prix dans l'ordre suivant :

Musiques indépendantes de seconde classe.

1er prix—Musique de Beauport, 563 points, \$300 et un drapeau.

2nd prix—Musique Hardy, Montréal, \$100 et un drapeau. 1ère mention honorable—Musique Ville-Marie, Hochelaga, 411 points, service en argent donné par L. J. Pelletier. 2nd mention honorable—Musique Ste-Cécile, Ottawa, 387 points, pot à l'eau en argent donné par Joseph Versailles, jr. 3me mention honorable—Musique de Longueuil, 355 points, plateau d'argent donné par J. A. Dupuis.

Musiques indépendantes de première classe.

1er prix—Musique de la Cité, 604 points ; le prix consistait de \$600 et un drapeau.

2nd prix—Treizième bataillon d'Hamilton, 560 points, \$400 et un drapeau.

1ère mention honorable—Septième bataillon de London, épergne présentée par A. Pilon, 551 points.

2nd mention honorable—Les Gardes à pied du Gouverneur, 536 points, beurrier en argent présenté par Henry Howison.

Première classe de musiques militaires.

1er prix—Les carabiniers Victoria, 610 points, \$600 et un drapeau.

1ère mention honorable—Treizième bataillon, Hamilton ; saucier et coupes en argent présentés par C. S. Brown, Hôtel Ottawa, 575 points.

2nd mention honorable—Les Gardes à pied du Gouverneur, Ottawa, saucier en argent présenté par MM. Paquette et Robert.

3me mention honorable—Batterie " B.," Québec, 568 points, sabre d'honneur présenté par MM. Lorge & Cie.

Ensuite vinrent quelques prix spéciaux : deux cornets à piston, un pot à l'eau en argent, etc., etc., donnés comme encouragements pour certains mérites particuliers de divers corps de musique.

Lorsque le premier prix des musiques indépendantes fut décerné au corps de la Cité, il y eut des murmures, des sifflets, mais ce fut une véritable tempête quand le premier prix des musiques militaires lui fut accordé. Les corps de musique anglais remirent avec indignation les drapeaux et les prix qu'ils avaient reçus.

Les journaux anglais ont cru devoir épouser la cause des corps de musique mécontents, et la question a presque pris les proportions d'une lutte nationale. D'un côté, on dit que le corps de musique de la Cité a obtenu par faveur les prix qui lui ont été donnés ; de l'autre, on soutient que, si les Anglais sont de si mauvaise humeur, c'est parce que le Jubilé Musical était une entreprise canadienne-française, et que c'est un corps de musique composé de Canadiens-français qui a eu les honneurs du concours.

Il n'y a pas de doute qu'il est regrettable que les deux premiers prix aient été accordés au même corps de musique ; mais les conditions du concours étant connues longtemps d'avance, les musiques militaires ayant permis aux autres corps de musique de concourir dans leur classe, il fallait en subir les conséquences. Toute la question est de savoir si le corps de musique de la Cité a réellement mieux joué que les autres musiques, et gagné honnêtement les deux prix qu'elle a obtenus. Si les juges avaient été divisés, si surtout la décision avait été rendue par une majorité composée de Canadiens-français ou de juges pris à Montréal, nous comprendrions les doutes et les mécontentements ; mais quand on sait que, sur cinq juges, il y en avait trois de la province d'Ontario et des États-Unis, et que la décision a été unanime, il faut bien reconnaître qu'elle n'a pu être inspirée par des préjugés de nationalité ou de localité.

Il n'y a pas de doute que les Anglais ont mis dans cette affaire la passion nationale qu'ils voient ailleurs, et qu'ils l'ont manifestée dès le commencement de l'entreprise. Il n'y a pas de doute non plus que certains détails de l'organisation laissaient beaucoup à désirer ; qu'on n'aurait pas dû augmenter le nombre des prix fixés d'avance, en y ajoutant des objets plus ou moins insignifiants. Mais l'organisation de ce jubilé en général fait honneur aux deux ou trois Canadiens-français qui l'ont entreprise ; ils ne sont pour rien dans le jugement qui a été rendu ; et ce sont, d'ailleurs, des hommes dont l'honnêteté est bien connue.

Quant au jugement lui-même, il porte toutes les garanties de l'impartialité, et nous sommes convaincu que, certains, comme ils devaient l'être, qu'en donnant les deux premiers prix au corps de musique de la Cité, ils provoqueraient une tempête de récriminations, ils n'ont pu agir que par esprit de justice, lors même qu'ils se seraient trompés.

MM. Lavallée et Gagnon ressentent profondément l'injure qu'on leur fait ; mais, depuis quelques jours, le sentiment public parmi les Anglais devient plus juste à leur égard.

Les mécontents vont avoir beau à se venger, car le corps de musique de la Cité lance un défi à tous les corps de musique qui ont pris part au dernier concours, et qui sont partis mécontents. Il mettra au concours les \$1,200 gagnés contre pareille somme. Le concours aura lieu dans une ville du Canada, quelle qu'elle soit, et les juges devront être tous des États-Unis. Aux corps de musique qui prétendent que leur habileté a été méconnue d'accepter ce défi, s'ils ont véritablement confiance en leur supériorité.

A une assemblée tenue au St-Lawrence Hall, la semaine dernière, M. Cousol, président du Comité du Jubilé, a donné des explications qui ont produit un excellent effet. Les juges vont tous être requis de publier leurs notes. L'un des juges, M. Crozier, de Belleville, prétend maintenant qu'il n'a pas donné son concours au jugement en faveur du corps de musique de la Cité ; mais M. Homier a affirmé que ce M. Crozier avait donné le même nombre de points à toutes les musiques, en disant qu'elles étaient toutes également bonnes.

L.-O. D.

Si étrange que cela puisse paraître, Naples a failli, sous Ferdinand II, voir une grève de lazaronnes, c'est-à-dire une grève des gens qui ne font rien. Le roi les protégeait un peu à cause de leur côté pittoresque.

Un jour, le premier ministre entre effaré au conseil.

—Sire, les lazaronnes demandent encore une distribution de maïs et une ration supplémentaire de macaroni !

—Ces horribles faibéants sont insupportables ! Toujours de nouvelles exigences !

—Sire, ils sont intraitables. Si on ne leur donne pas ce qu'ils demandent, ils menacent de travailler !!!

* * *

Pendant le séjour que fit à Londres le maréchal Soult, lors du mariage de la reine Victoria, l'ambassadeur français fut l'objet d'un acte de courtoisie charmant, de la part du duc de Wellington.

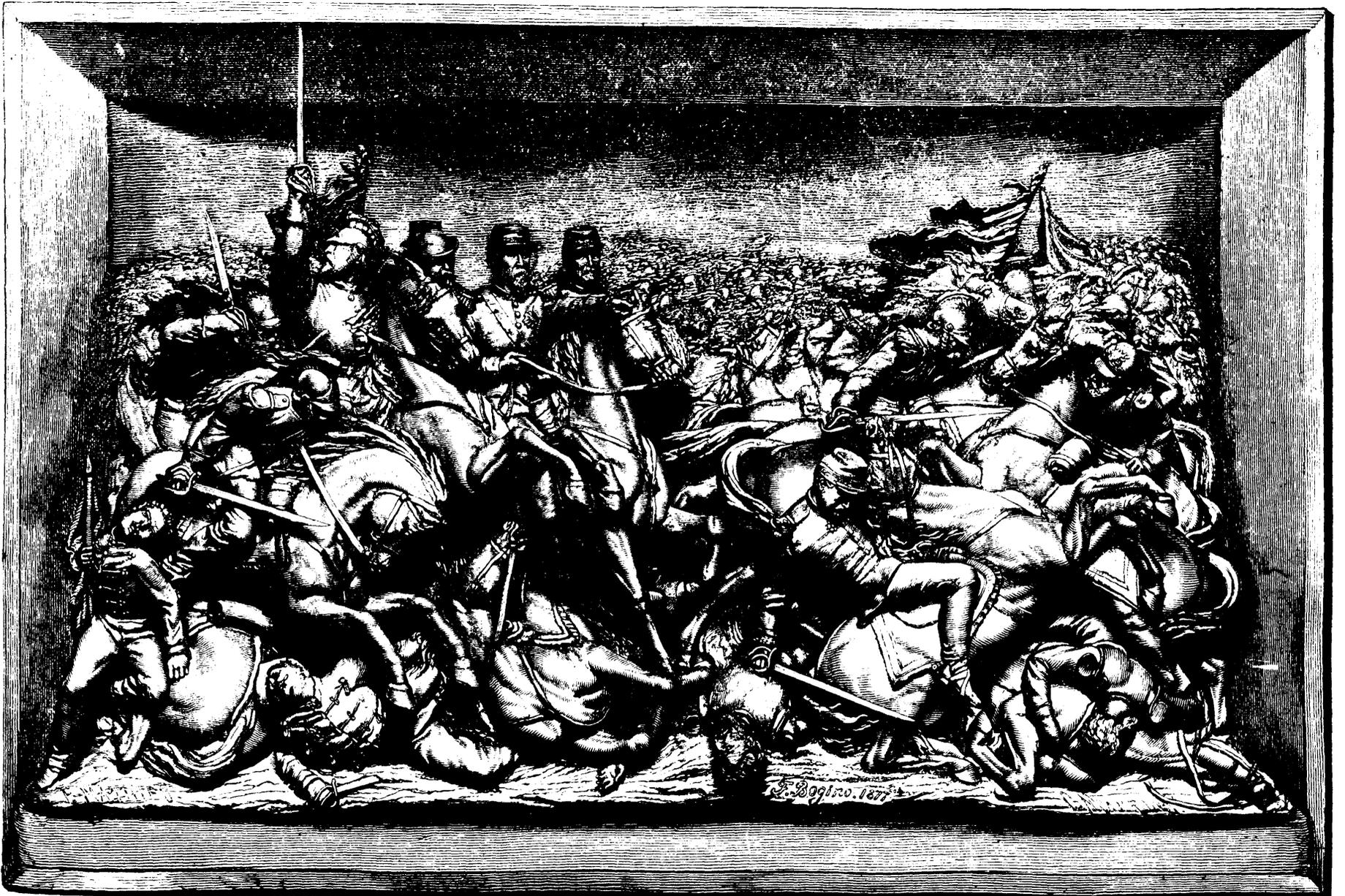
Le maréchal Soult dinait chez le ministre de la guerre d'Angleterre. Celui-ci, au moment où on allait se mettre à table, se dirigea vers le duc de Wellington, qui causait avec le maréchal.

—Monsieur le duc, fit le ministre de la guerre, je vous ai placé auprès de M. le maréchal Soult, pensant que cela pouvait vous être agréable.

—Certainement, répondit le duc de Wellington, car j'aime mieux être à côté de lui qu'en face.



CHARGE D'INFANTERIE



CHARGE DE CAVALERIE

BAS-RELIEFS DU MONUMENT DE MARS-LA-TOUR—DESSIN DE G. MATHIEU

CRITIQUE DU JUBILÉ MUSICAL

[En fait d'art, de poésie comme de politique, nous publions les écrits qui nous sont adressés, pourvu qu'ils nous paraissent faits avec compétence et connaissance de cause, lors même que nous ne partagerions pas toutes les opinions qui y sont exprimées. C'est pour cette raison que nous publions la critique du jubilé musical qui suit.]

Tous les journaux ont beaucoup parlé du Jubilé Musical de Montréal, surtout au sujet de la distribution des récompenses décernées par les juges. Les uns acceptent la décision des juges comme irrévocable et irréprochable, les autres attaquent cette décision comme entachée de partialité. Lesquels ont raison ? Nous ne pouvons le dire. Cependant, si on en croit l'opinion générale, il semblerait que les prix n'ont pas été décernés comme on s'y attendait généralement. Nous ne voudrions ni accuser personne, nous allons simplement présenter à nos lecteurs les observations que nous avons faites pendant la durée du concours. Après avoir lu les remarques que nous avons à faire, nos lecteurs pourront ensuite porter leur jugement sur tout ce qui s'est passé.

Nous ne dirons rien de l'organisation proprement dite, qui a été défectueuse sous plus d'un rapport ; la chose est passée maintenant, il est inutile de faire des récriminations qui n'auraient aucun résultat ; les organisateurs, instruits par l'expérience, prendront mieux leurs mesures dans une autre circonstance, il faut l'espérer.

Il est de règle, dans tous les concours de musique, que tous les directeurs qui y prennent part ont le droit de présenter leurs observations avant le concours et de les faire accepter ; ils peuvent même, s'ils le veulent, récuser un ou plusieurs des juges choisis par le comité, s'ils ne reconnaissent pas dans ces juges des connaissances musicales suffisantes pour être membre d'un jury musical.

S'appuyant sur ce principe, la plus grande partie des chefs de musique se sont réunis jeudi soir, dès leur arrivée à Montréal. Après en avoir délibéré entr'eux, ils ont résolu de récuser un des juges comme incompetents. Ils se sont présentés ensuite devant le comité, présidé par M. Mullarky, vice-président, auquel ils ont fait part de leur protestation. Malgré la justice de cette protestation, le comité a refusé de l'accepter. Battus sur ce point, les chefs de musique ont ensuite demandé que les juges fussent placés dans la salle séparés les uns des autres, et de façon à ne pas voir les corps de musique qui devaient prendre part au concours. Les corps de musique ne devaient être connus que d'après les numéros 1, 2, 3, etc., tirés au sort avant le concours. Le comité, reconnaissant la justesse de cette demande, avait promis d'y faire droit. Qu'est-il arrivé ? Le lendemain, les cinq juges étaient tous placés les uns près des autres, dans la même galerie, en face de l'estrade préparée pour les musiciens ; un des secrétaires annonçait publiquement le corps de musique qui devait concourir, ainsi que les morceaux qu'il devait exécuter. C'est ainsi qu'on a fait droit aux réclamations des chefs de musique. Pendant le concours, les juges étaient très-attentifs, nous voulons bien le croire, et prenaient leurs notes d'après ce qu'ils entendaient ; mais nous nous demandons aussi comment ils pouvaient porter un jugement exact et équitable sans avoir sous les yeux une partition des morceaux exécutés par les différents corps de musique.

Les juges devaient donner leurs notes sur les points suivants : la sonorité, le style, le temps, l'attaque, la lecture et l'instrumentation.

La sonorité comprend la manière dont les exécutants émettent le son, et la manière dont ils rendent les nuances, *piano*, *forté*, *crescendo*, etc. Laissons ici parler une autorité dans ces matières. Voici comment s'exprime Clodomir dans son traité de l'organisation des sociétés musicales : " Dans son apogée, le *forté* ne doit être riche ni brutal ; il sera sonore, nourri, bruyant, harmonieux, mais jamais sec. Par son intensité, il ne doit dans aucun ouvrir la mélodie des instruments

chantants qu'il accompagne et à laquelle il vient imprimer une physionomie nouvelle." Nous avons remarqué cependant que les sociétés qui ont remporté les prix ont toutes fait les *forté* d'une manière exagérée. Nous étions dans la même direction que les juges pour écouter, et à certains endroits, la grosse caisse, les cymbales et le tambour dominaient tout ; c'était du bruit, ce n'était plus de la musique. Nous pourrions citer les mesures pour lesquelles nous avons fait ces remarques.

Le style comprend plusieurs qualités, les unes plus importantes que les autres. Nous ne parlerons que des plus essentielles, c'est-à-dire : la reproduction fidèle des sentiments peints par la musique, et l'observation intelligente de toutes les nuances, parmi lesquelles nous faisons entrer le mouvement, c'est-à-dire le degré de vitesse ou de lenteur qu'on donne à la mesure.

Les juges n'ayant pas de partition sous les yeux, comment ont-ils pu s'assurer quel était le corps de musique qui avait le mieux observé les nuances ? Savent-ils si telle société n'a fait qu'un *moins forté* quand elle devait faire un *piano* ou un *pianissimo* ? Savent-ils si un *forté* devait être préparé par un *crescendo*, ou s'il devait se faire sentir subitement ? Non, et ils ne pouvaient le savoir sans avoir le morceau sous les yeux. Est-ce ainsi que les juges pouvaient rendre un jugement équitable ? Nous ne le croyons pas. Leur jugement devait porter non-seulement sur l'ensemble, mais sur tous les détails. Que dirons-nous de l'expression des sentiments peints par la musique et du mouvement qu'on devait donner aux différents morceaux ?

Messieurs les juges connaissent-ils l'extrait d'Attila, imposé pour le concours aux corps de musique de seconde classe ? S'ils le connaissent, que pensent-ils de la manière dont une des sociétés victorieuses a exécuté les différents mouvements ? Le premier *allegro*, qui devait être exécuté d'après les indications suivantes : *blanche-90 Métronome Mozart*, a été rendu dans un mouvement beaucoup plus lent. Un seul corps de musique a saisi le mouvement véritable, et nous avons vu un des juges sourire de pitié quand il a entendu ce mouvement exécuté par le corps de musique dont nous parlons. Quant au solo de baryton (*allegro giusto*), il a été exécuté par un des corps de musique vainqueurs de manière à dénaturer complètement le sens des paroles appliquées à la musique dans l'opéra. Nous ne parlons pas du dernier mouvement *Piu mosso*, qui a été exécuté beaucoup trop lentement par la plupart des sociétés concurrentes et surtout par celle qui a obtenu le second prix. La même faute a été commise dans l'ouverture *Le Maçon*, par le corps de musique de la Cité. Un des mouvements, marqué *Alla Breve*, a été exécuté avec la mesure ordinaire à quatre temps, ce qui détruisait complètement le caractère du morceau.

Nous arrivons à la quatrième question, sur laquelle les juges devaient se prononcer : l'attaque. Encore une fois, nous nous demandons comment les juges, sans partition sous les yeux, ont pu juger, avec connaissance de cause, sur ce point. Telle attaque devait être faite par tous les instruments, telle autre par un nombre limité. Qu'en savaient les juges ? Comment peuvent-ils dire qu'une attaque a été bien faite ou manquée en partie ? Ils ne pouvaient le faire en bonne connaissance de cause, et, s'ils ont donné des notes sur ce point, ce n'est que d'après l'effet plus ou moins agréable produit sur leur oreille par une rentrée d'ensemble. Cependant, ces rentrées d'ensemble, qui sont les plus faciles à faire, ne constituent pas tout ce que l'on doit entendre par l'attaque ; chaque instrument peut avoir ses rentrées particulières, et nous pourrions signaler plus d'un défaut, sous ce rapport, dans les corps de musique qui ont eu l'honneur de la victoire.

Que dirons-nous de la lecture à vue ? Nous ne comprenons pas comment les juges ont pu donner des points sur cette question, quand nous avons vu la manière dont la

chose s'est passée. Une des notions les plus élémentaires de tout concours, c'est que le morceau a vue doit être inédit ; autrement, il peut se faire (comme, en effet, il est arrivé) qu'une des sociétés concurrentes ait ce morceau dans son répertoire ? Quel est le mérite alors de jouer un morceau que l'on connaît depuis longtemps ? Ce n'est certainement pas ce que l'on appelle jouer un morceau à première vue. Et ensuite, les juges n'auraient-ils pas dû fournir à tous les directeurs les différentes parties exigées pour les instruments de chaque corps de musique ? Parmi les sociétés concurrentes, il n'y en avait peut-être pas une seule qui eut la même organisation. Qu'a-t-on fait ? On s'est procuré un morceau de musique quelconque que l'on a donné à la première société concurrente ; celles qui lui ont succédé ont dû se débrouiller comme elles ont pu au milieu de ce pêle-mêle de feuilles volantes. Bien plus, comme il y a différents systèmes de notations pour les basses et les tambours, il y a eu des sociétés qui ont été obligées de laisser plusieurs de leurs instruments de côté, soit parce qu'il n'y avait pas de parties écrites pour ces instruments, soit parce que les parties n'étaient pas écrites dans la clef à laquelle étaient habitués plusieurs musiciens. Les différentes sociétés n'ont donc pas concouru dans les mêmes conditions, et, vu les circonstances, les juges ne pouvaient raisonnablement donner leurs notes pour ce concours de lecture à vue.

Après avoir prêté si peu d'attention au concours de lecture à vue, il est fort probable que les juges ne se sont pas beaucoup préoccupés de l'instrumentation de chaque société en particulier. S'ils s'en étaient occupés d'avance, il est probable qu'ils auraient donné à chaque corps de musique les parties pour tous les instruments de chaque société.

Disons maintenant un mot du choix de certains morceaux exécutés au concours. Sans doute, on ne doit pas juger un corps de musique par la difficulté des morceaux, mais par la manière dont ils sont exécutés ; il existe cependant, à ce sujet, des règles acceptées dans tous les concours, règles qui semblent avoir été ignorées au Jubilé Musical. Les morceaux de concours doivent être de différents degrés de difficulté suivant les différentes classes. La 1ère classe doit jouer des morceaux plus élevés que la 2me classe, et les corps de musique militaire ou ceux qui veulent concourir avec eux doivent encore viser plus haut. A notre avis, on a d'abord commis une faute en envoyant le même morceau aux deux divisions supérieures ; ensuite, le corps de musique de la Cité semble n'avoir pas compris son rôle en présentant comme morceau de concours avec les corps de musique militaires, l'ouverture de *Poète et paysan*. Ce morceau, qui certainement renferme ses beautés, ne renferme pas des difficultés d'exécution assez grandes pour être présenté dans un concours de division supérieure—tout au plus pourrait-on l'exécuter dans une division de seconde classe comme il l'a été quelquefois en Europe.

Telles sont les remarques que nous avons à faire sur le concours musical ; comme on le voit, elles sont toutes appuyées sur des faits.

Loin de nous la pensée d'accuser qui que ce soit. Nous avons simplement mis sous les yeux du public les observations que nous avons faites. Le public n'est peut-être pas bon juge en matière musicale ; mais, après avoir lu nos remarques et en sachant comment les choses se sont passées, il pourra décider lui-même si les juges du concours pouvaient rendre un jugement équitable dans les circonstances.

UN DIRECTEUR DE MUSIQUE.

LA MAGDELEINE

Poème par Albert Lhomme—Paris : A. Chérié, éditeur.

Un délicieux petit poème, lecteurs, qui n'est parent que de nom avec la fameuse épopée burlesque du père Pierre St-Louis. Qui chantait dans ses vers une dame de marque, dont la bouche, autrefois de corail, avait

été changée en *sompirail*, dont la joue était inondée de *chandelles fondues*, et dont les yeux, surmontés d'*ares-de-tri-omphes*, étaient

Comme les béatitudes d'où coule l'eau béate
Qui chasse le démon jusqu'au fond de son gîte.

Non ; loin de là, l'auteur, qui est tout jeune encore, a fait une œuvre aussi censée que sérieuse, sur laquelle il a répandu comme un parfum de chaste jeunesse et de tendresse virile ; il ne cherche pas l'effet dans le cliquetis des syllabes ni dans la sonorité des rimes ; il pense bien d'abord, et puis il écrit comme il pense, simplement, mais d'une façon touchante. On sent courir sous le réseau de la phrase les effluves de cette chaleur sacrée qui fait le grand poète.

J'ai lu ce charmant poème tout d'une haleine, et l'expression toujours choisie, le vers bien coulé, les descriptions vraies, les scènes attendrissantes, le cri de la passion, l'agencement du sujet, enfin l'ouvrage tout entier m'a ravi. Mais ce qui se remarque le plus dans l'œuvre du jeune poète, c'est l'entraînement, le souffle, la vie que l'on sent, qui frissonne, qui circule dans le récit. Il n'y a rien là de languissant, de froid, d'incolore. Tout y est animé, ému.

Citons quelques passages pris au hasard :

Les myrtes ont courbé leurs fronts, et les cyprès,
Faiblement agités, se sont penchés auprès
De l'onde qui murmure, et paraissent lui dire :
Onde, sais-tu pourquoi l'on n'entend plus bruite
L'insecte dans les airs, et pourquoi les oiseaux
Ne mêlent plus leur chant à celui des ruisseaux ?
Pourquoi, sous le ciel bleu, la fleur s'incline-
[t-elle,

Fanée avant la nuit, quand l'espace étincelle
De mille rayons d'or ? Onde, dis-nous pourquoi
Toi-même tu t'enfuis si vite, et quel effroi
Semble aujourd'hui hâter ta course dans les

[herbes ?
Crains-tu de l'Occident les tourbillons superbes ?
Que l'on a vu parfois t'arrêter dans ton cours ?
Nous t'en garantissons : notre ombre est un se-
[cours.

En nous créant touffus, la prudente nature
Nous dit de protéger le ruisseau qui murmure
Aussi bien que la fleur qui s'entr'ouvre à nos
[pieds.

Onde, rassure-toi, nous serons les premiers
A subir leurs efforts. Mais le ciel sans nuage
A l'horizon lointain n'annonce point d'orage !
Et l'onde répondit :—Je fais, je fais ce lieu
Où le peuple insensé jure la mort d'un Dieu !

Il y a quelque chose de bien gracieux dans le passage suivant :

Quand, par un doux Esprit une fleur abusée
S'enivre, dans la nuit, de gouttes de rosée,
Elle offre à tout passant, zéphyr ou papillon,
De partager son rêve. Ombre douce ou rayon,
Peut à l'envi goûter cette liqueur limpide
Dont l'amante a paré sa corolle timide.
Mais quand le matin vient, et que l'ingrat s'en-
[fuit,

Que son serment d'amour s'efface avec la nuit,
Qu'oubliés du plaisir, oubliés des caresses,
Il s'en va par les airs chercher d'autres ivresses,
En vain la pauvre fleur voit près d'elle venir
Tous ces êtres joyeux, compagnons du plaisir,
Prêts à prendre leur part des pleurs, de la souff-
[rance,

Offrant d'autres amours en parlant d'espérance,
Comme si l'amour vrai pouvait se remplacer...
Douce peine du cœur que rien ne peut chasser !

Je termine ces citations par ces trois petites strophes fraîches et pimpantes, aussi remarquables par le choix de l'expression que par le mouvement du rythme qui est réellement ailé. C'est l'Esprit du matin qui chante dans les roseaux :

La nuit ruisselle,
Chaque étincelle,
Du sein des fleurs,
Joyeuse et folle,
Sur la corolle
Verse des pleurs.

L'onde limpide
Coule rapide
Sous le ciel bleu,
L'étoile veille
Quand tout sommeille
Sous l'œil de Dieu.

L'astre se lève,
Et d'un doux rêve
L'embrassement
Met dans notre âme
Comme une flamme
Du firmament.

Maintenant, qu'on me permette un mot de critique.

M. Lhomme aurait dû, suivant moi, dans un poème chrétien, laisser entièrement de côté la défroque usée du claci-

cisme païen. Les *Grâces*, *Flore*, *Pomone*, *Phœbus*, n'apparaissent que dans les descriptions, c'est vrai, mais là même ils sont de trop. Outre que ce vieil attirail est plus que démodé maintenant, ces divinités mythologiques, toutes symboliques qu'elles soient, jurent à côté de ces grandes figures de l'évangile que le poète évoque et sur lesquelles repose tout l'intérêt du poème.

Cependant, malgré ce léger défaut, je le répète, l'ouvrage est bonne et attrayante. L'auteur fera sans doute sa marque, un jour ou l'autre, parmi les poètes sérieux de notre époque; et je suis heureux de souhaiter aujourd'hui la bienvenue à sa jeune réputation, dans notre pays toujours si enthousiaste des gloires de la France.

JULES AIRVAUX.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nous aurions aimé faire un compte-rendu complet de la célébration de notre fête nationale à Montréal, mais c'est un peu tard et les rapports faits par la *Minerve* et le *Nouveau-Monde* sont si complets, qu'il est difficile d'y rien ajouter.

Toutes les paroisses de Montréal avaient été invitées, cette année, à figurer dans les rangs de la procession. Cette idée, dont M. le Dr W. Mount a été l'un des principaux patrons, a eu un excellent résultat. L'émulation a produit des effets merveilleux. Chaque paroisse avait voulu avoir le plus beau char allégorique, le meilleur corps de musique.

La *Minerve* décrit comme suit les chars allégoriques :

Les bouchers ont été beaucoup admirés. Ils portaient tous des blouses et des chapeaux bleus avec leurs tabliers blancs. Ils étaient tous montés sur des chevaux élégants. Leur char allégorique était très-imposant. Il avait trente-six pieds de long et dix-huit de largeur. Il était traîné par dix chevaux à forte encolure. Dans ce char étaient trois bœufs et plusieurs veaux et moutons. Un des bœufs et quelques-uns des petits animaux furent abattus, écorchés et dépecés en public. Dans un autre char de la même section on remarquait une splendide vache blanche appartenant à M. Lamallice, du marché Saint-Laurent.

Le char allégorique du village Saint-Jean-Baptiste, avec ses personnages costumés, a excité l'admiration de tous.

Il ne faut pas oublier de mentionner la section de Saint-Gabriel. Elle avait fait construire un modèle de la *Grande Hermine*. Le navire portait Jacques Cartier et son équipage complet. Le navigateur malouin était à l'avant du bâtiment, la longue-vue à la main, étudiant sa route sur une carte que lui présentait un des deux sauvages qu'il ramenait en France. Comme on le voit, la scène représentait le retour de Jacques Cartier en France après la découverte du Canada. Le maître d'équipage, placé à ses côtés, donnait ses ordres avec un sifflet, et les matelots d'aller et venir. C'était un tableau vivant, plein de caractère et parlant à l'esprit autant qu'au cœur des Canadiens. Ce navire, qui était un véritable chef-d'œuvre dans le genre, a été salué mainte et mainte fois par les acclamations enthousiastes de la foule.

La paroisse Saint-Jacques a bien fait les choses. Elle avait fait construire un char immense représentant le Canada le jour de sa découverte. Dans un massif de verdure représentant la forêt, on voyait deux chevreuils et un castor vivant. Près de là se tenait un Indien, un arc et une flèche entre les mains, dans l'attitude du chasseur sur la trace du gibier. A l'arrière plan se tenait Jacques Cartier mettant le pied sur la rive et prenant possession de la nouvelle France au nom du roi.

Le char allégorique du Sacré-Cœur représentait des cultivateurs canadiens battant le grain et travaillant à la fenaison. M. Octave Labelle, qui était sur le char, chanta pendant la procession plusieurs de nos chansons populaires qui excitèrent l'hilarité des spectateurs.

Les carrières du Côteau Saint-Louis avaient placé une immense pierre sur un charriot et cinq ou six mineurs travaillaient à la mine.

M. le Dr LaChapelle et M. Archambault méritaient des éloges pour le soin qu'ils ont donné à l'organisation de la fête.

Le défilé de la procession, qui se composait de huit à dix mille personnes, dura deux heures et demie.

La messe fut dite par Mgr Fabre et le sermon fait par M. Palin, du Collège de Montréal.

Dans l'après-midi, 20,000 personnes se rendaient à l'île Sainte-Hélène pour assister à un concert et entendre les discours.

A quatre heures, le président de la société, M. le Dr Rotot, prit la parole et exprima, dans le langage élégant qui le ca-

ractérisait, les plus belles pensées d'union et de fraternité.

Puis vint M. Chauveau, qui fit le contraste de la Saint-Jean-Baptiste d'aujourd'hui avec celle de l'époque où le *Canada* faisait remarquer que la bannière de la Saint-Jean-Baptiste était la mieux escortée. "Elle n'était pas suivie, dit-il, de moins de 800 personnes, toutes bien vêtues."

Il rappela les souvenirs patriotiques qu'évoquait l'île Sainte-Hélène et souleva plusieurs fois les applaudissements de la foule.

L'hon. juge Loranger fut accueilli avec enthousiasme. Il laissa peu de temps à ceux qui devaient parler après lui, mais il parla si bien que personne ne s'en plaignit; ceux qui ne l'avaient pas entendu depuis quinze ou vingt ans, le retrouvèrent tel qu'ils l'avaient connu, vif, spirituel, chaleureux, entraînant comme autrefois.

L'honorable juge commença dans les termes suivants :

J'ai lu quelque part qu'il y avait dans l'antiquité une ville qui suivait un usage singulier. Quand un citoyen s'en éloignait pendant quelques années, il devait, en y rentrant, payer un impôt, que l'on nommait le tribut du retour.

Financier, c'était en une forte somme d'argent qu'il était imposé. Poète, il devait composer une ode en l'honneur du dernier vainqueur aux jeux olympiques, ou une épithalame pour la fille qu'on mariait ce jour-là. Guerrier, il devait remporter un trophée conquis sur la ville ennemie. S'il était orateur, il lui fallait, dans un discours académique, célébrer au gymnase les gloires de la patrie, ou faire le panégyrique d'un grand citoyen.

Le comité d'organisation de la Saint-Jean-Baptiste m'a, je crois, appliqué cet usage. Revenu dans Montréal après quinze ans d'absence, il m'a imposé le tribut du retour.

Je ne suis pas financier, et la muse, en naissant, ne m'a pas fait poète. Les cloches de vos sept églises annoncent, d'ailleurs, chaque jour, le bonheur officiel de tant de blondes et brunes jeunes filles, qu'il n'est point de muse dont ne dut épuiser la verve, de lyre dont ne dut fatiguer les cordes, le chant de leur virginal amour. Les besoins de nos luttes ne font pas de soldats. C'est donc par un discours que l'on m'appelle à payer mon tribut de bienvenue. N'allez cependant point me prêter l'outrecuidance de croire que c'est à un orateur qu'on l'a demandé.

Il est pour la race humaine un sentiment que Dieu a déposé dans son cœur, un instinct que la nature a gravé dans son âme. Ce sentiment instinctif, c'est, chez l'enfant, la piété filiale; chez l'homme, c'est l'amour de la famille; chez le vieillard, c'est le culte des ancêtres, et chez tous, c'est l'amour de la patrie. Amour de la patrie, mot magique, aspiration sublime qui résume les plus nobles instincts de l'humanité, qui fait sa puissance, et qui, après Dieu, a sauvé notre nationalité!

C'est ce sentiment qui nous fait aujourd'hui célébrer nos gloires nationales, et faire l'éloge de nos grands citoyens.

Est-il un jour plus propre à célébrer ces gloires et à rendre hommage à ces grands noms, que le jour béni de notre fête nationale, le jour trois fois heureux de la Saint-Jean-Baptiste?

Nos gloires nationales, elles n'ont pas encore toutes rayonné aux pages de l'histoire; et nos grands citoyens, la trompette de la renommée n'en a pas encore dit tous les noms; mais serons-nous insensibles à ces gloires? Parce que les peuples étrangers les ignorent, et parce qu'ils n'ont pas été inscrits au Panthéon, ces noms en sont-ils moins glorieux?

Les gloires de la France qui fut notre patrie, ce sont aussi nos gloires; des lauriers qu'ont cueillis ses guerriers, nous réclamons notre part, et les couronnes que la postérité a décernées au génie et aux vertus de ses enfants, nous croyons les voir resplendir sur nos fronts! Ce n'est pas seulement dans la renommée acquise dans l'ancien monde que nous réclamons un partage, mais nous réclamons notre part des grandes choses faites en Amérique. Autant et plus qu'aucune des nations du continent nous y avons des titres. Ce n'est pas seulement dans les gloires de la France que nous pouvons réclamer notre part d'héritage, mais aussi dans celles des autres nations de l'Europe qui ont pris part à l'établissement de l'Amérique. Il fut leur œuvre commune; ce fut le suprême triomphe de la race humaine! Il est une nation surtout dont nous avons le droit d'être fiers: c'est celle dont la liberté nous protège et dont le drapeau flotte sur nos têtes.

Après avoir tracé à grands traits l'histoire de la race française en Amérique, l'honorable juge termina par les remarques suivantes :

La nationalité française ne peut pas s'éteindre en Amérique, et l'histoire de son passé est une garantie certaine de son avenir. Vit-on jamais un peuple plus abandonné que le fut le peuple canadien à l'époque de la conquête? Abandonnés non-seulement par le gouvernement français, mais encore par la partie la plus importante de la population qui retourna en France, les Canadiens, réduits à moins de 70,000 âmes, sont livrés à un pouvoir étranger dont le but

unique est leur dénationalisation. Ce que l'on veut détruire, c'est ce qu'un peuple a de plus sacré: sa religion, sa langue et ses droits! En dépit du traité, les conquérants leur refusent l'exercice de leur culte, ferment leurs tribunaux, leur donnent des juges qui n'entendent pas leur langue et encore moins leurs lois. C'est dans une prison que l'on prit le premier juge en chef, et ceux-là même que l'Angleterre envoie pour leur servir d'interprètes et de défenseurs, se tournent contre eux. On veut doter la colonie du gouvernement représentatif, mais c'est pour les en exclure. Ils sont catholiques et ne peuvent prêter le serment de suprématie. Ils ne sont donc ni électeurs ni éligibles.

Ils restent cependant fidèles à leur nouveau souverain, et refusent les offres que leur fait le congrès américain pour les entraîner dans sa rébellion. Ils ont, malgré les complots d'une poignée d'intriguants, confiance dans la Couronne anglaise et l'équité qui est au fond de la constitution britannique, amie de l'égalité et hostile à toute persécution!

De 1770 à 1774, on les soumit au despotisme du régime militaire, mais l'acte de Québec leur rend leurs privilèges de sujets britanniques, et les appelle à l'égalité. La noblesse qui retourna en France leur fit défaut, mais ils trouvèrent dans le clergé canadien, né du peuple comme eux, la protection qu'ils ne les abandonna jamais.

Ne soyons donc pas surpris de l'influence du sentiment religieux dans le Bas-Canada. Le catholicisme pour les Canadiens, c'est la nationalité!

Sur ce sol d'Amérique, fondé par nos pères, fécondé par leurs travaux, sanctifié par nos martyrs, de nobles destinées nous attendent, mais aussi de grands devoirs nous incombent. C'est à nous qu'il appartient de garder intact le dépôt de nos traditions, de conserver à nos neveux l'héritage des vertus et de patriotisme que nous ont transmis nos ancêtres. Soyons fidèles à l'antique honneur de la France et du Canada, préservons de toute souillure le drapeau national; restons sans peur et sans reproche, et toujours nous pourrions, avec le même enthousiasme et le même élan patriotique qu'aujourd'hui, fêter la Saint-Jean-Baptiste!

M. Chs. de Lorimier succéda à M. Loranger et fit un discours remarquable sous le rapport du fond et de la forme.

M. L. O. David prononça ensuite un discours que nous reproduisons en grande partie :

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous souvient-il du 24 juin 1874, de ce jour à jamais glorieux pour la nationalité canadienne-française! Quel déploiement de force et de vitalité nationale! Quel spectacle émouvant! L'enthousiasme faisait battre tous les cœurs, l'émotion remplissait tous les yeux de larmes; les étrangers eux-mêmes étaient émus.

On disait: Jamais on n'a vu et jamais on ne verra rien d'aussi beau.

Il avait fallu, pour arriver à ce résultat, faire des changements importants dans la constitution de la société Saint-Jean-Baptiste. Il y eut quelques murmures, quelques craintes, mais le succès fut si éclatant qu'il n'y eut qu'une voix pour acclamer ce qui avait été fait.

Comme j'avais pris l'initiative de ce mouvement et de ces réformes, on me permettra de dire cela maintenant, je ne vis pas d'abord sans chagrin qu'on se proposait de briser une organisation qui avait produit des résultats si merveilleux. Mais comme je suis de ceux qui croient que le changement est bon en toutes choses, j'attendis avec confiance le résultat de la nouvelle organisation.

Ce résultat, nous l'avons vu ce matin, en nous le voyons en ce moment; il est admirable, digne du patriotisme bien connu de la population canadienne-française de Montréal. Le 24 juin 1878 aura le droit de figurer à côté du 24 juin 1874, parmi les jours glorieux de nos fêtes nationales.

Aujourd'hui comme en 1874, on ne pouvait choisir, pour célébrer le souvenir de nos gloires nationales, un endroit plus convenable que celui qui porte le nom de l'épouse vénérée du fondateur de Québec, du père de la patrie, Champlain, que cette île de Sainte-Hélène où a vécu l'une des familles les plus héroïques du nouveau monde, l'immortel Lemoine et ses sept fils, les Machabées canadiens.

Oh! si les arbres séculaires qui nous ombragent, si les flots harmonieux de notre majestueux Saint-Laurent qui environnent cette île, pouvaient parler, que de choses ils nous diraient!

Quelle différence entre ce qui se passait ici il y a deux siècles et ce qui se passe maintenant!

Au lieu des cris de fureur, des hurlements sinistres des farouches Iroquois dansant autour de leurs victimes, on n'entend plus que des airs nationaux, des cris de joie, des chants de triomphe. A la place des Iroquoises torturant et brûlant les victimes faites par leurs sauvages maris, on ne voit que des femmes douces et charmantes n'ayant pour tourmenter leurs victimes que le feu de leurs yeux, les flèches de l'amour; la femme canadienne, bien supérieure non-seulement à la femme sauvage, mais même aux femmes civilisées des autres pays, s'il est vrai, comme l'a dit Napoléon I^{er}, que la première femme du monde est celle qui a le plus d'enfants; la femme canadienne, qui forme chez nous non-seulement la moitié de l'homme, mais même les trois quarts.

Que de progrès! et quel peuple a été plus heureux que le peuple canadien! Nous avons échappé à toutes les guerres, aux révolutions,

aux calamités qui ont affligé les autres nations, et aujourd'hui, pendant que le monde entier regarde avec anxiété les nuages qui s'amoncellent à l'Orient et prête l'oreille aux grondements souterrains qui présagent les catastrophes, nous célébrons avec plus d'enthousiasme que jamais, dans la plus grande tranquillité, notre fête nationale.

Aucune nation n'a plus que nous le droit d'être fière de son origine, des vertus et des œuvres immortelles de ses ancêtres, de porter plus haut la tête sur ce continent. Nous sommes les fils des plus nobles preux de la plus vaillante nation du monde, de cette France admirable qui semble porter les destinées du monde, de cette grande ressuscitée qu'on croyait bien morte, il y a sept ans, et qui renait de ses cendres plus vivante et plus forte que jamais. Nos pères ont été les véritables pionniers de l'Amérique du Nord; partout des traces ineffaçables rappellent les grandes choses qu'ils ont accomplies; partout, par delà les grands lacs, sur les bords du Mississippi comme sur les rives du Saint-Laurent, ils ont fondé des villes habitées aujourd'hui par des nations puissantes et orgueilleuses qui devraient s'unir à nous, le 24 juin, pour célébrer la mémoire de leurs fondateurs; partout les fleuves, les lacs et les montagnes, des croix surtout rappellent au voyageur qui traverse ces immenses régions, que les Français, nos pères, ont passé par là, et tout, depuis le brin d'herbe qu'agit la brise jusqu'au chêne dont la tête touche les nues, depuis le murmure du ruisseau jusqu'aux grondements formidables de nos cataractes, tout semble n'avoir qu'une voix pour chanter: *Gesta Dei per Francos*.

Mais je m'arrête, voilà que des ombres traversent ces souvenirs dorés, des nuages passent et repassent devant ce ciel étoilé de nos gloires nationales; n'en détournons pas les yeux dans la crainte de perdre nos illusions, de troubler nos rêves, car rien de plus fatal aux nations comme aux individus que de refuser de voir la réalité. Quelles sont donc ces ombres, ces nuages? C'est l'apathie de notre population pour l'instruction, ce sont ces grandes paroisses, ces centres considérables où on ne lit pas; c'est l'émigration, ce chancé hideux au sein de la patrie; ces luttes stériles où on semble prendre plaisir à se déchirer, à s'entre-dévorant au grand détriment de notre influence religieuse et nationale; c'est la détresse, la banqueroute à presque toutes les portes de nos manufactures et de nos maisons.

Ah! messieurs, en ce jour de fraternisation sociale, pensons à ceux qui souffrent, à ces centaines d'ouvriers qui manquent d'ouvrage, à ces milliers de femmes et d'enfants qui n'ont pas de pain.

Mais la charité privée ne peut suffire, il faut quelque chose de plus. Le temps est arrivé où nos gouvernements et nos législateurs doivent se décider à donner gratuitement à ceux qui veulent travailler, non-seulement des terres, mais même de l'argent ou des provisions, pour leur permettre de vivre pendant les premiers défrichements. Avec un million de piastres payable en trois ou quatre ans, on pourrait établir de deux à trois mille ouvriers, c'est-à-dire de dix à douze mille personnes qu'on arracherait à la misère et au découragement, et qui rendraient au centuple en véritable richesse ce que le pays leur aurait donné!

On se plaint, depuis longtemps, que la colonisation n'avance pas rapidement, et cependant, nos villes sont remplies de gens qui sont prêts à défricher si on leur en donne les moyens. On va, sans doute, soulever la question d'argent, mais il n'y a pas d'objection qui puisse tenir en présence du mal social qu'il s'agit d'éviter, et du bien immense qu'on peut réaliser.

Ce n'est pas le temps de discuter, je n'ai voulu que lancer l'idée aujourd'hui, convaincu qu'on ne la laissera pas tomber, et que la Société Saint-Jean-Baptiste la relèvera au besoin. A elle il appartient de prendre en ce jour l'initiative de ce mouvement national; rien de plus digne de son patriotisme et du but qu'elle poursuit. Pourquoi les deux partis qui luttent en ce moment à Québec, ne feraient-ils pas trêve, un instant, à leurs querelles, pour accomplir en commun cette grande œuvre de salut national!

A l'œuvre donc, les hommes de bonne volonté, les hommes de cœur et d'énergie, les descendants des héros dont la hache a défriché la forêt où brillent aujourd'hui les toits argentés de nos nombreux palais, les flèches élancées de nos temples, où vit une population de 200,000 âmes; à l'œuvre, les fils de ceux dont le sang a fécondé les champs couverts de moissons dorées qui nous environnent.

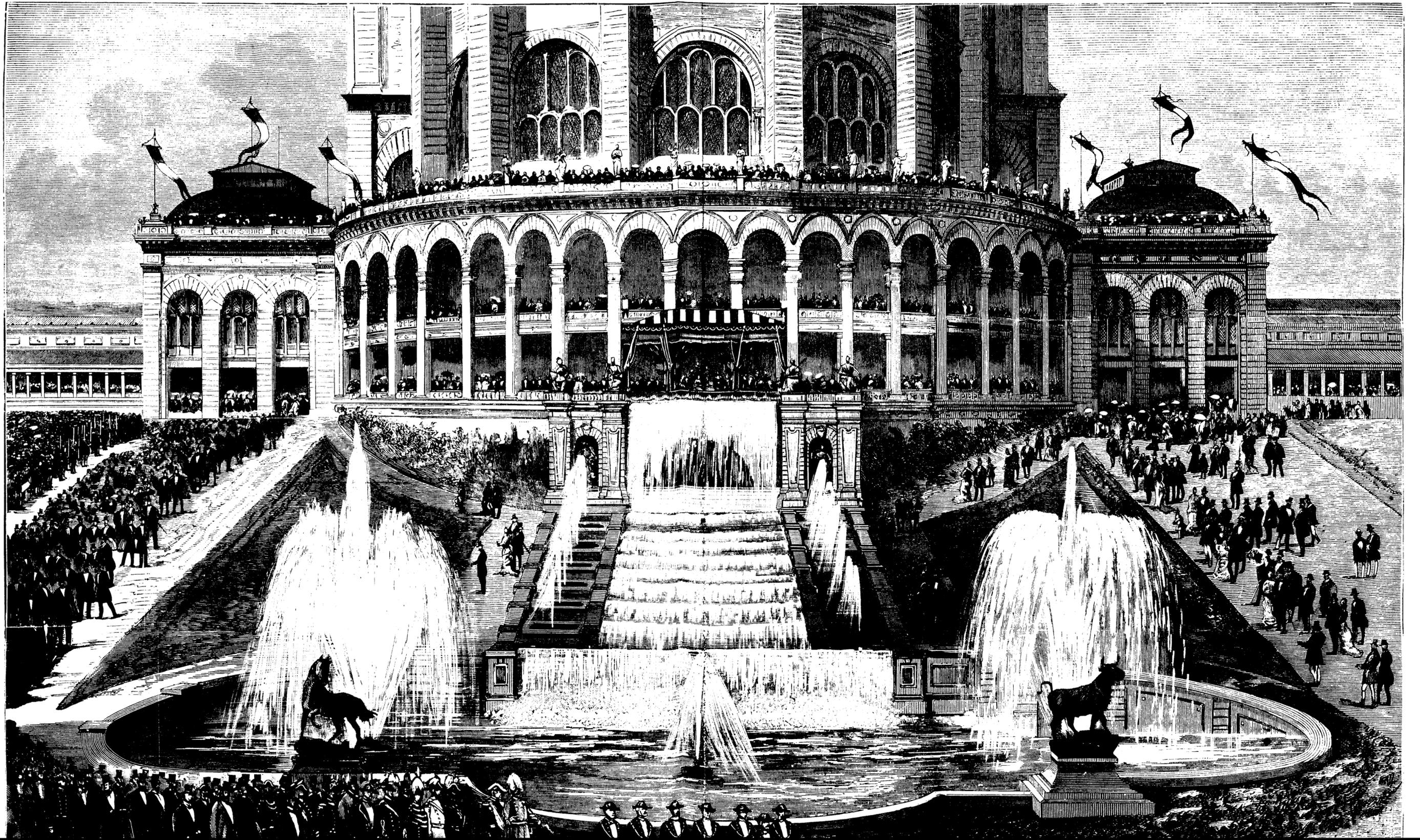
Il ne s'agit plus de mourir comme nos pères, frappé d'une balle ou d'une flèche, sur l'arbre à peine abattu, dans le sillon à demi tracé, mais simplement de profiter des circonstances pour continuer leur œuvre de défrichement et de civilisation; de donner à ceux qui veulent travailler les moyens de s'emparer du sol qui nous a été légué au prix de si grands sacrifices.

Que cette œuvre de patriotisme et de charité soit le résultat pratique de cette magnifique démonstration, et nous aurons bien mérité de la patrie.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.



LE CRIME DES FEMMES

XV

LA FEMME DE L'ARTISTE

L'atelier de Gustave Thiébaud présentait un aspect à la fois grandiose et triste. La richesse des objets dont il était rempli n'empêchait point de voir quelle incurie y régnait. Les cadres d'or à feuillures italiennes grassement sculptées gardaient de la poussière dans les creux ; les instruments de musique, bizarrement groupés, s'ennuyaient des cassures de leurs cordes. Le grand lion étendu sur le tapis laissait les araignées filer leur toile dans sa gueule entr'ouverte ; le singe, criant de faim, tirait pour se venger la queue de l'ara.

Cependant, pour répandre une lumière vraie sur cet atelier et corriger ce qu'on y remarquait de triste, deux ou trois toiles, d'une vérité puissante et d'un admirable rendu, attiraient et fixaient le regard. Une seule de ces œuvres eût suffi à la réputation d'un homme.

En poursuivant l'examen de cet atelier, rempli des merveilles de toutes les civilisations, tendu de tapisseries précieuses, orné de vases de Chine étranges, de cristaux de Venise transparents, de meubles d'ivoire, de crédences de naere, de plats ciselés, on s'étonnait de trouver au sein de l'abandon dans lequel on le laissait, les traces de la présence d'une femme.

D'ordinaire, la femme laisse un parfum, une grâce après elle. On lui doit une propreté minutieuse, un arrangement imprévu : les cassures assoupies et savantes des draperies, les jeux de lumière faisant rayonner certains objets ; les fleurs dont l'arôme réjouit la maison ; elle seule place le fauteuil à proximité de la table et ouvre le livre à la page préférée ; elle seule tamise sous la dentelle la clarté de la lampe, dispose sur le guéridon la coupe de fruits savoureux, répand la vie et ses mille effluves par des soins ingénieux et multiples. Cela est si vrai, qu'en parcourant certains appartements luxueux, on devine si une femme les habite à quelque chose de spécial que dix domestiques ne remplacent pas.

Or, la femme de l'artiste dont nous visitons l'atelier ne possédait rien des qualités ordinaires à son sexe.

Epris tout jeune d'art et de gloire, Gustave Thiébaud, ambitieux avec conscience et peintre avec conviction, s'était dit dès ses plus jeunes années : « Je deviendrai riche et célèbre. » Né dans la boutique d'un menuisier, il apprit le métier de son père, gagna l'indispensable, puis accepta le sacrifice du brave artisan, qui lui offrit le premier de quitter la varlope pour le pinceau. A trente ans, Gustave était célèbre et courait à la fortune. Il se produisit tout à coup par un succès que nul ne contesta. Alors il prit en conquérant possession du monde artistique. Pour garder sa puissance de conception, il évita de se prodiguer, cloîtra sa vie et partagea ses amitiés entre deux braves garçons : Albert Taconnier, l'architecte, et Max Lux, le compositeur. Il les regardait comme ses frères siamois. Pendant quatre années, Gustave créa de belles choses et fut réellement grand. Mais un jour, semblable au sculpteur de l'antiquité, le peintre s'éprit d'une statue et prétendit lui souffler le feu divin remplissant son âme.

Néra Blancheret apparut à Gustave au milieu d'une fête, vêtue de satin blanc, laissant traîner sur ses épaules ses opulents cheveux roux torsadés de perles. Elle comptait vingt ans, ses paupières soutenaient sans se baisser les regards admirateurs des hommes, son éventail de plumes orné d'un miroir lui servait moins de contenance que de parure. On eût dit une figure peinte par Titien, émigrée à Paris dans son habit de gala.

Gustave se dit : « J'épouserai cette jeune fille. » La famille de Néra appartenait à la bourgeoisie.

La jeune fille, modestement élevée par sa mère, restait sourdement rebelle aux leçons qu'elle en recevait, et se promettait dans le mariage une revanche éclatante.

Le sentiment qu'elle gardait de sa beauté lui faisait souhaiter les splendeurs d'un cadre digne d'elle. Elle avait un culte : cette beauté ; une foi, un espoir : cette même beauté. Il s'agissait d'en faire un hameçon.

Dix fois Néra s'était vue sur le point de réussir ; mais à la veille de la demander en mariage, ses prétendants reculaient. L'un d'eux s'effraya de cette idée : être le mari d'une des plus jolies femmes de Paris ; son âme jalouse devina les tortures qu'elle subirait. Il interrogea Néra pour savoir si elle consentirait à vivre paisiblement dans un château perdu au milieu des chênes.

« Mais, dit Néra, c'est un suicide comme un autre ! »

Le second fut supplié à genoux, par sa mère, de ne point amener une semblable bru au foyer de la famille. Néra était-elle donc panthéiste, athée, libre-penseur ? Elle se souciait de la religion au point de vue des oratorios harmonieux, des fêtes majestueuses, de l'odeur de l'encens qui la grisait, de l'orgue qui la bercait dans de vagues accords, des fleurs épanouies devant l'autel de la Vierge. Jamais elle n'avait prié, pleuré, répandu son âme devant Dieu. . . .

« Une telle fille ne peut être la mère de tes enfants ! dit l'aïeule du jeune homme épris de Néra ; pars, essaye de l'oublier. »

Il était parti, et, au retour, avait épousé une enfant sans grande beauté, mais douce de caractère et de charme.

Le troisième prétendant, riche comme un banquier juif, noble comme un prince, essaya de la décider à une folie en partant avec lui pour Gretna-Green. Néra s'indigna, pleura, réfléchit autant qu'elle pouvait réfléchir. . . . Au milieu de ses réflexions, Gustave Thiébaud la demanda en mariage. . . . Un mois plus tard, elle l'épousa.

Nous l'avons dit, pour le peintre, cette femme était une œuvre exquise ; peu lui importait qu'elle en possédât. Il passait ses heures à lui essayer des costumes des pays les plus divers, à l'esquisser, à la peindre. Son atelier s'emplit de toiles sur lesquelles souriait Néra, tantôt vêtue en pécheuse de Prociada, tantôt habillée en Flamande du temps de Terburg ; d'autres fois, traînant la robe pasquillée de jais des infantes d'Espagne, ou bercée dans un hamac, enveloppée d'un sari indien. Elle devenait madone, nymphe, déesse ! Néra était la fête des yeux de Gustave, le modèle incomparable ; il la regardait et copiait.

Néra s'en réjouissait. Elle secondait Gustave dans cette fantaisie, rêvait de merveilleux costumes, changeait quotidiennement de façon de se vêtir et de se coiffer, avait une habilleuse comme une actrice, et restait perpétuellement à l'état de tableau vivant.

La passion de Gustave pour sa femme l'absorba au point de le rendre graduellement paresseux. Néra aimait le plaisir ; elle obligeait son mari à quitter sa palette pour faire une promenade, des visites ; Gustave voyait de l'amour dans l'obstination de Néra à ne pas le quitter. Il l'en remerciait avec des attendrissements dont elle s'étonnait en riant gentiment.

Trois ans se passèrent pendant lesquels Néra courut de fête en fête. Gustave peinait encore, mais l'ardeur de la création s'était éteinte. Jadis sa femme le pressait d'abandonner son travail, elle exigea qu'il s'y remit. Il céda, prenait sa palette, ébauchait une toile ; mais, au bout d'une heure, « cela ne venait pas. » Le feu sacré manquait ; il s'ennuyait de n'avoir pas vu Néra et l'appela. Blâcée sur la jouissance de voir multiplier son image, la jeune femme venait moins à l'atelier. Très répandue dans le monde, comptant pour amies beaucoup de riches élégantes et de reines de la fashion, elle sentait moins le besoin de la compagnie de Gustave.

On ne lui reprochait aucune intrigue, elle détestait les manèges d'une coquette inutile avec une pareille beauté !

Elle avait aimé son mari, elle ne l'aimait plus. Elle lui parlait gracieusement et d'une façon plus affectueuse qu'à personne, mais elle laissait voir un peu de fatigue quand il s'obstinait à rester près d'elle. La fixité de ce regard plein de tendresse la gênait. D'ailleurs, tandis qu'elle restait à l'atelier, il ne travaillerait pas. Or, Néra dépensait beaucoup et mêlait le gaspillage à la dépense, avec l'insouciance d'un artiste et la complaisance d'un mari. Mais les artistes ne peuvent impunément quitter les hauteurs que le recueillement habite ; en se frottant aux petites choses mondaines, ils y perdent un peu de la flamme divine. Gustave garda un talent d'exécution exquis, mais ses toiles manquèrent du cachet spécial que si peu de chose sépare du génie. Au lieu de méditer des œuvres, de poursuivre le beau et l'idéal, il s'arrêta dans sa course. Et puis le public en avait assez de ses portraits de femme, monotones dans leur apparente variété. La critique insinua que cette obstination à reproduire la même figure dénotait une grande pauvreté d'invention. Les amis de Gustave opposèrent à ce blâme l'exemple des maîtres : toutes les madones de Raphaël copiant la Fornarina, et le sourire de Monna Lisa se retrouvant même dans les têtes d'hommes peintes par Léonard. Gustave peignit de moins grandes choses, trafiqua de son nom, passa des marchés avec des experts ; sa réputation y perdit. Les sincères conseils, les avis austères ne lui manquèrent pas. Il s'en blessa et dédaigna de les suivre. Néra rejeta tout sur le sentiment de jalousie dont ses confrères étaient animés contre lui.

« Il y a cependant du vrai au fond de leurs reproches, s'écriait Gustave ; je ne songe plus à faire grand. Je fais joli. Je ne songe plus à l'avenir, je palpe des billets de mille francs. »

— Et je trouve cela fort sage, répliquait Néra ; si la Renommée ne prêtait sa trompette d'or, je l'enverrais à la Monnaie.

— Et la gloire ?

— Un joli rêve dont profitent les héritiers. Qu'est-ce que cela me fait qu'on paye un jour tes toiles aussi cher qu'un Hobbema, si tu manques d'argent pendant ta vie ? Le beau plaisir de marcher le front levé vers les étoiles et les pieds dans la boue ! Quand tu resterais six mois à peindre une nymphe blanche et rose, y trouverais-tu plus de joie qu'à me regarder me peigner dans ce miroir guilloché de Venise ?

Il nous faut, à nous, l'existence des artistes qui rivalisaient de luxe avec les rois et remplissaient des ambassades pour se reposer d'avoir décoré des chapelles.

— Tu ravales l'art, Néra.

— Je le veux pratique.

— Tu me laisserais faire du décor, ma parole !

Pourquoi pas ? C'est de la peinture aussi. A effet, à distance, elle demande un extrême entraînement, une science prodigieuse de la perspective, le sentiment des lointains, l'appréciation, des grandioses spectacles de la nature. Crois-tu que dans les villes de l'Italie, où les Médicis régnaient, les artistes célèbres refusaient de peindre les décors des théâtres qu'élevaient les premiers architectes du monde ? L'art est uni-

versel : le décor est du paysage augmenté de grandeur ; on le brosse au lieu de le blaieauter. . . . A propos, ce petit tableau destiné à lord Schery, est-il prêt ?

— Le voilà.

— Ravissant ! Cette robe chamarrée d'argent roduit le plus délicieux effet.

— N'a-t-elle pas coûté la moitié du prix que rapportera cette toile !

— C'est possible ! Comme j'étais jolie avec, dis ? . . .

— Tu me sembles jolie avec tout, et c'est ce qui fait mon désespoir.

— Cela est gracieux.

— L'homme envahit l'artiste en moi.

— Et la femme chasse la Muse. . . .

— Parfois je le constate avec une cuisante douleur, parfois je m'en réjouis. Je t'aime avec une ardeur dévorante et fatale ; j'aimerais mieux mourir que de cesser de t'aimer ; Et toi, Néra ?

— Vous connaissez mon sentiment sur ces redites sentimentales. Je suis votre femme ; cela doit vous suffire.

— Cela me contente pas pleinement la part de moi la plus saine et la meilleure. J'éprouve parfois des sentiments étranges. . . . Je tremble de te voir me préférer quelque chose.

— Tu deviens jaloux ?

— Ne t'éloignes-tu pas un peu de moi ?

— Je te laisse travailler, voilà tout.

— Travailler ! il y a des jours où je n'aime plus l'art. . . . Avant de t'épouser, je lui donnais les heures du jour, le recueillement des soirs. J'ai vécu chaste et fort tête à tête avec cette vierge qui s'appelle la Muse. Tu es venue, tout a changé. Mon âme a brisé ses ailes pour les mettre à tes pieds. Rends-moi la force et le courage, il en est temps. . . . Songe donc, anéantir le sentiment du beau, le culte de l'art dans une intelligence, c'est un meurtre moral lentement accompli. . . . Tu ne l'as pas compris jusqu'à cette heure. . . .

« Aujourd'hui, je te l'avoue, le cœur noyé d'angoisse. . . . Néra, j'ai besoin de calme, de repos, d'une sorte de c'austation, qui permette à ma pensée de se ressaisir elle-même et de me posséder ensuite. Il faut que les préoccupations d'argent fassent trêve. Je ne te reproche rien, mais n'as-tu pas exagéré nos dépenses ? Enraye dans cette voie, au nom de mon avenir compromis. . . . Accorde-moi deux ans pendant lesquels tu te priveras de fêtes et de voyages ; au bout de ce temps, je serai rentré en pleine puissance, j'aurai enfanté une œuvre, et tu garderas le droit d'être fière de ton mari. »

— Mais, demanda Néra, qui vous empêche de vous recueillir, comme vous dites. . . ? Je ne mettrai plus sans permission les pieds dans votre atelier. . . . Je vivrai en « close nonnain, » tandis que vous peignez. En quoi mes bals troublent-ils vos nuits si vous ne m'y suivez pas ?

— Mais si tu t'éloignes, je te suivrai. . . . Pour que je travaille, il faut que tu restes. »

Néra haussa les épaules.

« Je vous donne un an, dit-elle. »

— Tu es un ange ! » s'écria Gustave.

Madame Thiébaud regarda son mari d'un air moitié moqueur, moitié sentimental.

Dans la soirée, l'architecte Taconnier vint faire une visite à son camarade.

— Mon ami, s'écria Gustave, je suis le plus heureux des hommes ! J'ai eu le courage d'ouvrir mon cœur à ma femme, je lui ai peint mes défaillances, mes dégoûts, je l'ai suppliée de me rendre au labeur recueilli, de me permettre de vivre une année sans songer à vendre de tableaux ; elle a compris par raison, elle a cédé par tendresse. . . .

— Tant mieux ! s'écria Taconnier, sans une résolution énergique, tu étais perdu, perdu par ta femme !

— Je comprends, vous vous répétez entre vous cette vieille formule enveloppée d'une fausse idée : « L'artiste ne doit jamais se marier ; l'indépendance, l'irrégularité de sa vie sont plus profitables au talent que les barrières de la morale. »

« Ceux qui érigent cette opinion en principe seront les premiers à en subir les suites ; la solitude n'est pas bonne à l'homme ; une compagnie lui devient tellement nécessaire que Dieu même n'attendit pas qu'un désir germit dans le sein de sa créature ; au milieu d'un rêve, sous les arbres de l'Eden ; Eve lui fut donnée dans le double printemps de sa candeur et de sa beauté. . . . »

« Tous tant que nous sommes : musiciens, peintres, architectes, sculpteurs, nous restons à demi-malades. L'excès de notre imagination nous ravit plus haut, les réactions de nos habitudes nous font descendre plus bas. . . . Nous avons des espoirs ardents, des conceptions grandioses, terminées souvent par des avortements de l'idée ou l'impuissance de l'exécution. Nos douleurs ne sont pas celles des autres ; nos joies ne ressemblent aux joies de personne. . . . Ce serait donc folie d'exiger de nos femmes qu'elles passassent par les mêmes impressions ; les nerfs finiraient par fatiguer les nôtres, l'ébullition de nos cerveaux n'a pas besoin de se refléter. »

« Je ne veux pas dire par là que la femme d'un artiste doit être idiote ; mais je la veux plus intelligente qu'habile ; je ne tiens pas à la perfection de sa beauté, pourvu que sa physiologie soit avenante. Avant tout, la femme doit être notre repos et notre consolation. Tiens, pour moi, l'idéal des compagnes de grands génies a toujours été la femme de Racine et celle de Mozart. Nous les connaissons seulement par les lettres de leurs maris. Quel parfum d'affection pure, quel chaste respect s'exhale des pages dans lesquelles ces grands hommes parlaient de leurs femmes à leurs parents, à leurs amis ! Elles se tenaient dans l'ombre de la

maison, élevant au sein d'un paradis tranquille les enfants adorés dont les baisers reposaient et rafraîchissaient l'homme de génie. La cour, qui les aurait reçues au même rang que les nobles dames, ne les vit jamais. . . . Et cependant Mozart a chanté à son clavecin de famille les plus beaux airs de *Don Juan* ; et Racine copia *Esther* sur l'ange qui partageait sa vie. . . . Autant une amie semblable est précieuse, autant est dangereuse une femme légère. Je ne veux point te dire de mal de la tienne, mais un amour effréné du luxe t'a poussé si près de l'abîme, qu'il faut s'étonner que tu n'aies pas roulé au fond. »

— Tu es sévère, Taconnier.

— N'en parlons plus. Tu vas t'enfermer tête à tête avec ta pensée, la creuser, la fouiller, l'analyser ; de cette pensée mûrie jaillira une œuvre revêtue d'une forme superbe. Au premier Salon, nous pourrons te reconnaître. Jusque-là, l'existence d'un moine, le bonheur d'un bourgeois. Les œuvres saines s'enfantent dans des milieux sains.

— Tu parles par expérience ?

— Sans doute ; ma femme me rend la vie facile, elle est discrète et bonne, attentive et vaillante, ménagère comme une fourmi, gaie comme un oiseau. Elle me laisse tout le jour dans mon atelier, mais à l'heure du dîner, elle passe sa tête par l'entrebaillement de la porte, et me dit : « Viens. » Je trouve un couvert frais, un repas succulent, une figure souriante. Elle attend mes confidences sur l'emploi de mon temps, me parle du baby ; après le dessert, elle s'assied près de moi dans le salon, m'écoute lire ou me laisse dessiner. Parfois, en voyant les palais élevés par mon crayon, elle sourit : « Avec ces merveilles, tu gagneras une chaudière pour ta femme et ton enfant, » me dit-elle. Si je suis triste, elle me console ; si je m'ennuie, elle me distrait. Elle fuit le monde : « Il nous prend quelque chose, dit-elle, il ne nous donne rien. » Elle est vraiment la moitié de moi-même et la meilleure part de mon cœur.

— Tu méritais bien ton bonheur, répondit Gustave.

— Pas plus que toi ; chacun de nous vient au monde avec son droit d'aïnesse, c'est-à-dire sa part de force, de grandeur, de succès ; il s'agit de ne pas vendre tout cela pour un plat de lentilles. »

Taconnier se leva ; les deux amis se pressèrent la main avec effusion.

A partir de ce jour, tout changea dans la maison de Gustave Thiébaud. Un soin inaccoutumé présida aux moindres détails de son intérieur. Il vit paraître un matin sa femme dans un costume copié sur une toile de Rubens. Elle portait un col de toile orné de vieilles guipures, de hautes manchettes ; une triple chaîne d'or retenue par des agrafes pendant à sa ceinture, rendait un joyeux cliquetis de clefs d'acier fin. Ses cheveux tordus simplement dessinaient sa nuque. On eût dit un portrait d'Hélène Froment. Sur la table, à l'heure du dîner, des brocs de grès de Flandre, des cristaux peints de Bohême ornèrent les angles. Néra se donnait à elle-même le spectacle d'un intérieur flamand. Le repas fini, elle s'assit, prit une broderie, poussa du côté de son mari des journaux et des brochures, et travailla sans rien dire.

Tout cela charma Gustave. Le lendemain, le souvenir de sa femme le poursuivant dans son costume de la veille, et le nom de Rubens revenant sur ses lèvres, Gustave composa les *Adieux de Van Dyck* à la femme de son maître : Hélène tremblante abandonnait à Van Dyck une main que le jeune homme couvrait de baisers, tandis que la coupable regardait effrayée si les yeux de Rubens ne l'épiaient pas.

« Je ferai une belle chose, dit Gustave, et c'est à ma femme que je la devrai. »

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

Le 15 janvier 1850, on discutait, à l'Assemblée nationale, une loi sur l'enseignement. Victor Hugo monta à la tribune et dit :

L'enseignement religieux est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps. Je dirais presque qu'il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie.

En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout ; on ajoute à l'accablement du malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire une loi de Dieu, on fait le désespoir. De là de profondes convulsions sociales.

Certes, je désire améliorer, dans cette vie, le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais je n'oublie pas que la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. . . .

Quant à moi, j'y crois profondément à ce monde meilleur, et je le déclare ici, c'est la suprême joie de mon âme.

Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désireraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

CHOSSES ET AUTRES

Le 24 juin a été célébré avec beaucoup d'éclat à Ottawa et à Hull.

C'est depuis le commencement du siècle que Paris a pris des proportions si considérables.

On évalue à 300,000 le nombre de personnes maintenant sans ouvrage à New-York.

Deux des fils de M. Joseph Boulay, de Sherbrooke, se sont noyés, le jour de la Fête-Dieu, en se baignant dans la rivière Magog.

Il y a, à New-York, 400,000 Irlandais dont 200,000 nés en Irlande; les autres 200,000 sont issus de parents nés en Irlande.

À Montréal, y compris la banlieue, on évalue à 8 ou 10,000 le nombre des ouvriers sans ouvrage. Comment ces pauvres gens parviennent-ils à vivre? Mystère.

Aux derniers examens de l'Université-Laval de Québec, le degré de docteur en médecine a été accordé à M. Joseph E. Bolduc, fils du député-maire de poste; il a obtenu aussi le second prix Morin.

La distribution des prix à l'Académie Commerciale Catholique de cette ville a fait ressortir une fois de plus l'excellence de l'éducation donnée aux enfants dans cette maison.

La séance donnée par les élèves du collège des Jésuites, le soir du 26, a été très-intéressante. Nous remarquons surtout que, dans ce collège, on apprend à bien dire, à parler et à prononcer correctement le français.

M. Masson, député de Terrebonne, est forcé de s'éloigner du pays pour rétablir sa santé assez sérieusement affectée. Nous espérons que ce voyage lui fera tout le bien désirable, afin qu'il puisse continuer à remplir dans notre monde politique la place honorable qu'il y occupe.

La veille de la Saint-Jean-Baptiste, l'Union Typographique de Québec a fait une excursion à Montréal. À l'arrivée à Montréal, un comité de typographes canadiens-français est venu saluer les confrères, précédé de la bande de Saint-Roch de Québec. Tous ensemble se sont alors dirigés vers Phôtel du Richelieu, où une adresse a été présentée au président de l'Union Typographique de Québec, qui y a répondu en termes très-heureux.

Le français est la langue adoptée par le Congrès qui siège en ce moment à Berlin. Le français, que dédaignent les Anglais de notre pays, n'est pas si mal vu, comme on voit, en Europe. Nous ajouterons que ce n'est pas un fait nouveau. De tout temps, le français a été la langue de la diplomatie, celle que toutes les cours d'Europe se font un honneur de parler.

Au dîner donné le premier jour aux plénipotentiaires, le prince impérial, fils de l'empereur Guillaume, a proposé les santés de circonstances en français.

M. Isaac Marchessault, de Saint-Ours, s'est noyé la semaine dernière près des îles du lac Saint-Pierre. Comme il tombait d'apoplexie, il aura eu une attaque dans la chaloupe en s'en allant à la pêche, et sera tombé par-dessus bord, et, comme il était seul, il s'est noyé. Son corps a été ramené à Saint-Ours où il a été inhumé. M. Marchessault était un patriote de 37-38, et, comme les autres membres de sa famille, il s'est montré dans cette circonstance comme un brave Canadien ami de son pays. M. Marchessault était âgé de 70 ans.

Il y a un an environ, les propriétaires du *Canadian*, journal conservateur de Sarnia, ont été poursuivis pour avoir :

1o. Accusé l'hon. M. Mackenzie d'avoir révélé un secret d'office dans le but de favoriser des partisans;

2o. Reproché à l'hon. Ministre des travaux publics d'avoir fixé le terminus du Lac Supérieur, du chemin du Pacifique sur la rivière Kaministiquia, à Fort William, parce qu'il devait en retirer des avantages personnels.

Les éditeurs du *Canadian* viennent de publier une rétractation complète et admettent que leurs accusations étaient mal fondées.

Pendant que les Orangistes de Toronto, d'Ottawa et des autres villes du Canada annoncent qu'ils ne viendront pas à Montréal le 12 juillet prochain, on croit certain qu'il viendra, le 11, des États-Unis, 18 à 20,000 Irlandais. Il est admis que des lettres ont été adressées à un grand nombre de sociétés irlandaises des États-Unis, les invitant à un grand pique-nique qui aura lieu le 11, à l'île Sainte-Hélène. Pourquoi ces invitations pour le 11? Dans le but, dit-on, que tout soit prêt pour le 12, et que ce jour-là les Irlandais soient assez forts pour faire ce qu'ils voudront. Si les Orangistes reviennent sur leur décision et décident de tenir tête à leurs adversaires, on va en voir de belles. Montréal aura l'honneur d'être le champ de bataille où Orangistes et Irlandais viendront renouveler les luttes sanglantes des temps passés, et courra de plus le danger d'être pillé et brûlé. Jolie perspective!

Le dernier numéro de l'*Abeille*, du Petit Séminaire de Québec, contient un écrit bien fait sur le sentiment du devoir; en voici les dernières lignes :

Avec l'idée du devoir, qu'importe le succès? La satisfaction du devoir accompli est indépendante et des succès et des revers. Sans doute, la tristesse peut venir encore s'asseoir à notre foyer, mais non plus cette tristesse qui énerve, rabaisse, qui courbe l'homme avant l'âge et creuse sur son front des rides prématurées, et nous pourrions sentir la vérité de ces paroles de Raspail : "Il faut prendre la vie comme un devoir, on est toujours satisfait; si on la prend comme un plaisir, on n'y trouve que des mécomptes."

Il semble triste d'entrer dans la vie avec des idées aussi sérieuses, mais bien plus triste est, après quelques années, le sort de ceux qui n'y entrent qu'avec des illusions.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

L'affaire Chantrelle devant le jury d'Edimbourg. Empoisonnement d'une femme par son mari.

Il y a quelques jours, au moment même où les débats du procès Danvel venaient de prendre fin, le télégraphe nous apportait le verdict qui venait d'être prononcé par le jury d'Edimbourg dans une affaire presque identique : un professeur de français, nommé Chantrelle, établi depuis plusieurs années dans la capitale de l'Ecosse, venait d'être condamné à mort pour empoisonnement de sa femme.

Chantrelle n'a pas trente ans. Il a toujours caché avec un soin minutieux son passé, mais l'on a des raisons de croire qu'il n'était pas très-loin de Paris au moment de la Commune, et que ses pérégrinations en Angleterre datent précisément de la chute de cette insurrection de bandits.

Pour lui, il était très-actif et très-renuant, un peu avocat, un peu médecin, un peu agent d'affaires, et il finit par se faufiler dans une riche maison d'Edimbourg comme professeur de français.

Il y avait là une jeune fille de quinze à seize ans, à laquelle le nouveau professeur enseigna d'abord consciencieusement sa langue, et qu'il finit par séduire. Bref, il fallut, pour tout réparer, conclure à la hâte un mariage.....

Cette union fut désastreuse. Chantrelle eut vite fait de dissiper la dot de sa femme, et, quand il l'eut réduite à néant, ce furent des scènes, des violences, des brutalités sans nom, pour

forcer cette malheureuse à obtenir de sa famille de nouveaux subsides.

Mme Chantrelle supporta ces indignes traitements avec une patience admirable, à cause de ses trois petits enfants, mais elle ne put fournir à son mari assez d'argent pour qu'il alimentât ses débauches. Dès lors, elle devenait pour son séducteur une source de gêne et de remords; elle n'était plus qu'une femme de trop, une femme à supprimer. Chantrelle la supprima, et l'on va voir à l'aide de quels calculs abominables il avait tout préparé pour faire de cette mort une spéculation avantageuse.

L'an passé, au mois de décembre, le misérable fit assurer sa femme sur la vie pour 25,000 francs. Cette année, au commencement de janvier, Mme Chantrelle, qui avait toujours été d'une belle santé, tomba subitement malade.

Ce ne fut pas, comme pour cette pauvre Mme Danval, un long et incompréhensible déperissement, loin de là! Le lendemain du jour où elle prit le lit, Mme Chantrelle était à l'agonie, sans un médecin, sans un ami auprès d'elle, toute seule avec ses trois enfants, privés de soin.

Chantrelle, lui, était sorti. Il rentra subitement comme sa femme se mourait, et bientôt, on le vit reparaitre, en donnant les signes d'un violent désespoir.

Il courut chez un médecin et l'entraîna jusqu'à sa chambre. Une odeur de gaz suffocante avait envahi l'appartement : "Ma femme est asphyxiée! s'écria-t-il, sauvez-la!"

Mme Chantrelle ne fut pas sauvée. Elle expira presque sur l'heure, et, pendant que son mari, visitant avec un soin particulier les conduites de gaz, appelait le médecin pour lui montrer une fuite qu'il venait de découvrir, disait-il, et qui avait amené l'asphyxie, l'homme de l'art, penché sur le lit, examinait avec non moins d'attention deux taches brunes qui s'y trouvaient. Tout à coup, il releva la tête : "Votre femme est morte empoisonnée par l'opium!" lui dit-il, et, montrant les draps maculés, il ajouta : "En voici la preuve, j'analyserai cela!"

Le professeur de français fut mis sous la main de la justice et renvoyé devant la Cour criminelle d'Edimbourg.

Peu de preuves matérielles se dressaient contre lui : l'empoisonnement par l'opium et l'asphyxie par le gaz d'éclairage présentent à peu près les mêmes symptômes, ce que l'accusé, en sa qualité d'ancien étudiant en médecine, n'ignorait pas. Mais, à examiner le côté des preuves morales, la culpabilité ne faisait pas doute.

On rappelait, notamment, qu'après avoir fait assurer sa femme sur la vie, Chantrelle avait un jour, en jouant près d'elle avec un pistolet chargé, laissé partir le coup qui blessa un de ses enfants, et l'on fut d'accord pour trouver que cet accident avait tout à fait l'apparence d'un accident prémédité.

Chantrelle a donc été condamné à mort, à l'unanimité des voix.

FAITS DIVERS

—Un nommé Isidore Longtin, demeurant au village Delisle, près de Montréal, a été tué par la foudre, la semaine dernière, pendant qu'il était à converser tranquillement avec son beau-frère. Il venait de sortir de sa maison pour placer un seau sous la dalle, lorsque la foudre le frappa et le tua instantanément.

Il laisse une femme et un enfant.

—William Vaughan, le meurtrier de Mary Quinn, a été pendu dans la cour de la prison du comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, mercredi, le 26 juin, à 8 heures du matin.

Le crime a été commis le 13 février. La victime était une vieille femme de soixante-dix ans, faible et sans défense.

Elle demeurait dans une hutte sur le chemin Lomond, près de Little River. Vaughan, qui était un ivrogne et un vaurien, passant un matin sur ce chemin, assailla la pauvre femme et fut repoussé; il revint à la charge et la tua avec un morceau de bois.

L'accusé a soutenu pendant longtemps qu'il était innocent, mais à la fin il fit des aveux complets.

LE BLESSÉ DE L'ÎLE.—Joseph Ferras, le petit garçon qui a été blessé à la tête par le constable McDonald sur l'île Sainte-Hélène, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, est encore souffrant à l'hôpital-général. Il est âgé de 14 ans et il donne

la version suivante de l'affaire : "J'étais sur la plateforme des danseurs lorsque j'ai été témoin d'une querelle entre quelques individus. Un homme de police arriva et empoigna un des hommes. Alors les tapageurs attaquèrent l'homme de police afin de lui faire lâcher son prisonnier. Le constable les repoussa tous en dehors de la plateforme. Ils commencèrent alors à lui lancer des cailloux. L'homme de police, qui avait un bâton la main, leur dit : "N'approchez pas, le premier qui s'approchera sentira mon bâton."

"J'étais près de lui, j'eus peur et je me sauvai. Lorsque le constable vit que je m'enfuyais, il crut que j'étais un de ceux qui lui avaient lancé des pierres. Il me frappa avec son bâton, disant : "Tu m'as touché avec un cailloux." Je lui dis que ce n'était pas moi. Mais il me frappa deux fois sur la tête. Je suivis l'homme de police jusqu'au bateau et je perdis connaissance. Je ne revins à moi que lorsque j'étais à l'hôpital."

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION.—Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouxmons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 129 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'envoient déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniabie sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 25 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

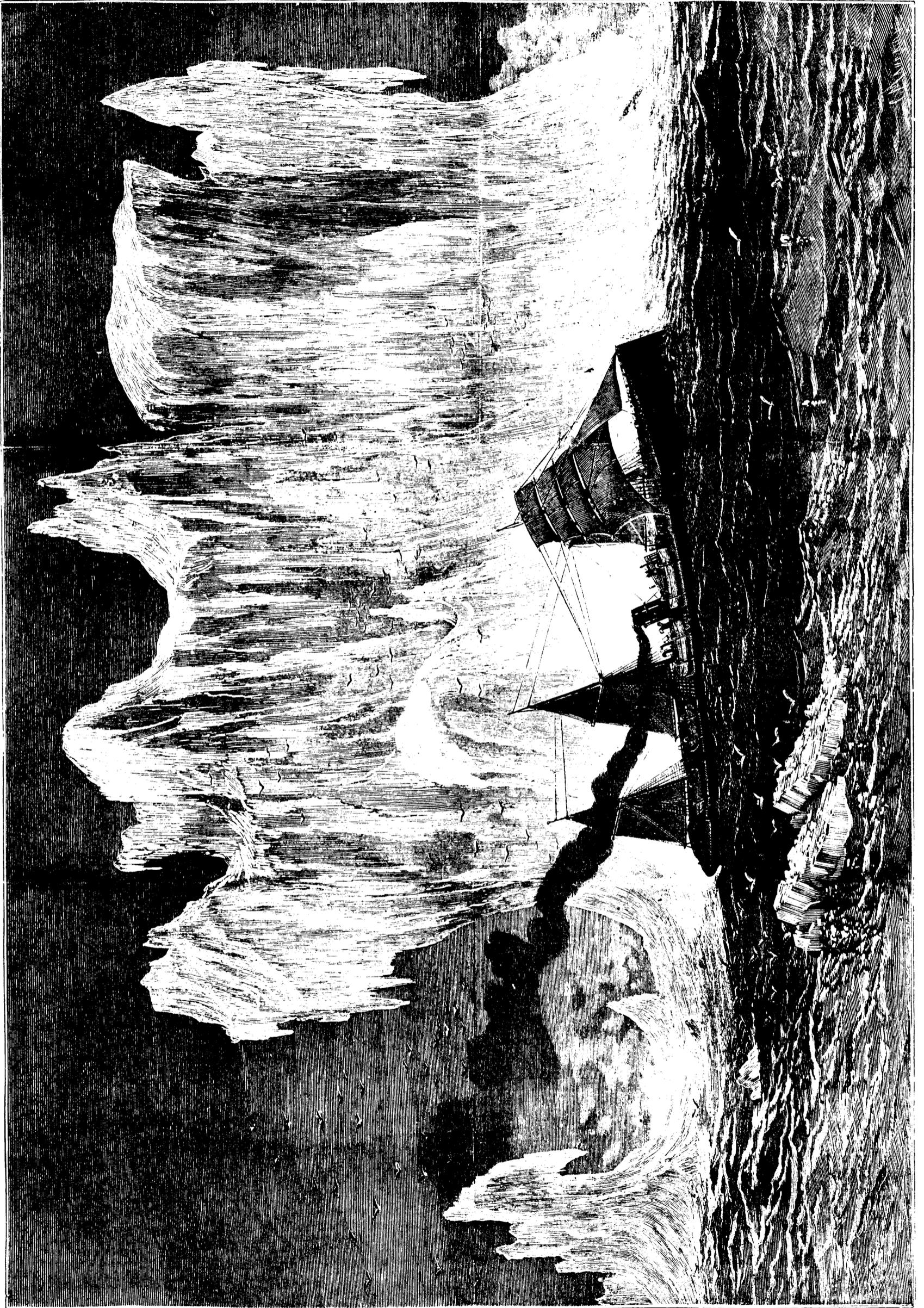
AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, *gratis*, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

La maîtresse de la maison, entrant à neuf heures du soir dans la cuisine et trouvant ses domestiques attablés :

—Il me semble que vous restez bien longtemps à table, leur dit-elle.

—Ah! je vais vous dire, madame, répondit le valet de chambre, ça vient de ce que, à la cuisine, on met deux heures à dire ce que vous dites à table en dix minutes!



BANQUISE COLOSSALE RENCONTRÉE DERNIÈREMENT PAR UN PAQUEBOT SE RENDANT DU HAVRE À NEW-YORK

LE 26 JUIN AU COLLEGE DE SAINT-HYACINTHE

On sait qu'il n'est pas un collège qui laisse de meilleurs souvenirs dans l'esprit de ses élèves que le Collège de Saint-Hyacinthe. Aussi l'installation d'une statue en l'honneur du fondateur de cette maison d'éducation, M. Girouard, a été l'occasion d'une fête admirable.

Environ 1,500 anciens élèves ont répondu à l'appel du comité. Ils sont venus de tous les points de la province de Québec, d'Ontario et des États-Unis.

Parmi eux se distinguaient quatre archevêques et évêques, Mgr Taché, Mgr Joseph Larocque, Mgr de Montréal et Mgr McIntyre, de l'Île du Prince-Édouard; quatre juges, les hon. MM. Sicotte, Papineau, Rainville et Bourgeois; l'hon. M. Gédéon Ouimet; cinq sénateurs et une multitude de prêtres et de laïques. La fête dura deux jours. Le premier soir il y eut bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle cathédrale, une allocution magnifique par Mgr Taché, une adresse de bienvenue des élèves actuels aux anciens élèves, une réponse des plus remarquables par l'hon. juge Sicotte.

Cinq élèves, MM. Arthur Balthazar, Victor Normandin, Hector Brodeur, Narcisse Gauthier et Napoléon Leduc, donnèrent ensuite, dans un brillant entretien, l'histoire anecdotique des premières années du collège, avec le panégyrique du regretté M. Girouard, et des éloges décernés aux différents bienfaiteurs de la maison.

Le lendemain, à la suite de la messe, l'hon. juge Papineau lut l'adresse aux messieurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Puis eut lieu la présentation de la statue du Rév. M. Girouard, une magnifique œuvre d'art qui fait honneur au talent de notre concitoyen, M. Héard.

À la distribution des prix, des discours furent prononcés par Mgr de Montréal, Mgr de Saint-Hyacinthe, l'hon. M. Ouimet, l'hon. juge Bourgeois et le Rév. M. Strain, de Hartford, Connecticut.

En somme, succès complet.

NOS GRAVURES

Les bas-reliefs du monument de Mars-la-Tour

Les bas-reliefs de M. Bogino, qui font l'admiration de tous les visiteurs au Salon de 1878, sont remarquables à plus d'un titre. La composition d'abord: elle est bien ordonnée, ferme et pleine d'expression. Les terribles péripéties d'un drame sanglant où se jouaient les destinées de deux grands peuples, y sont exprimées avec une énergie peu commune, et cependant avec ce calme relatif, dont la sculpture ne doit jamais se départir.

Le faire général est hardi, sans témérité, sans recherche de l'effet.

Le parti-pris d'exécution est neuf, bien compris, et rendu avec une justesse qui ne laisse rien à désirer.

Voyez cette charge d'infanterie. Tous les généraux, tous les principaux officiers, tous ceux qui se sont distingués plus particulièrement y sont reconnaissables. C'est le maréchal Canrobert, désignant du doigt l'ennemi sur lequel il faut se ruer; ce sont les généraux Henry, Laffont de Villiers, Bourbaki, et autres; derrière les soldats en position de tir, c'est le colonel de Geslin; enfin, à droite, c'est le jeune lieutenant comte de Vézins qui tombe, à 23 ans, en répétant ces nobles paroles: "Dites à ma mère que je meurs en soldat et en chrétien; et marchez en avant!"

Et cette charge de cavalerie, si impétueuse, si mouvementée, ne nous montre-t-elle pas aussi tous ceux qui figurèrent à sa tête: ce sont les généraux de Ladmirault, de Cissey, de Montaigny; le général Legrand, qui y fut tué; le colonel de Vernéville, et jusqu'au peintre Protais, qui se tient, avec son chapeau rond et son épaisse moustache, près du général Ladmirault.

On comprend qu'une œuvre aussi complète ait, à son apparition, captivé tous les suffrages, particulièrement ceux de la commission des Beaux-Arts, présidée par M.

Guillaume; on comprend que, jointe au groupe dont elle était un magnifique accessoire, elle ait valu à l'artiste la décoration de la Légion d'honneur; on comprend, enfin, l'immense explosion d'enthousiasme qui en salua l'inauguration, le 26 septembre 1877, et l'on peut, d'avance, mesurer le succès qui l'attend au Salon de 1878.

Rencontre d'une banquise par un paquebot transatlantique

Tout le monde connaît, ne fût-ce que de réputation, ces magnifiques paquebots transatlantiques, grâce auxquels on va maintenant si rapidement d'un continent à l'autre. Cependant, il ne faut pas croire que la route qu'ils suivent soit exempte de tout danger. Elle en est, au contraire, semée. Parmi ces dangers, un des plus effroyables, c'est la rencontre de ces banquises de glaces qui viennent chaque année du pôle pour descendre le courant du Gulf-Stream, et aller se fondre dans les eaux des régions chaudes. C'est généralement au printemps, dans les environs du banc de Terre-Neuve, que les paquebots transatlantiques sont les plus exposés à les rencontrer. Poussés par le grand courant océanique, elles traversent perpendiculairement la direction suivie par les steamers, et malheur au navire qui viendrait les heurter: il serait promptement brisé et coulé à fond. C'est un sinistre de ce genre qui faillit arriver au paquebot que représente notre gravure, extraite de notre confrère, le Frank Leslie's Illustrated Newspaper. C'était au milieu de la nuit: tout le monde à bord était paisiblement endormi, sauf les hommes de quart et le capitaine qui, debout sur sa passerelle, venait d'être averti de la présence de la banquise par la froide rafale qui annonce toujours le danger, même par le plus beau temps. Ce seul indice avait suffi, et avant que l'énorme écueil fût rencontré, le navire, obéissant au gouvernail, s'était écarté pour l'éviter, sans assez vite pourtant pour qu'un voyageur attardé sur le pont n'ait eu le temps d'en dessiner l'aspect, pour montrer, le lendemain, à ses compagnons de route le danger auquel ils avaient échappé.

REVUE DE LA SEMAINE

NOUVELLES D'EUROPE

On sait peu de choses de ce qui se passe au Congrès de Berlin, et on se demande toujours s'il en sortira la paix ou la guerre. On s'occupe de se partager la Turquie de manière à satisfaire tout le monde. Mais la Turquie commence à faire la grimace, et Gortschakoff dit que la Russie est allée trop loin dans la voie des concessions: on croit même qu'il n'assistera plus aux séances du Congrès.

La princesse Mercédès, femme d'Alphonse XII, est morte la semaine dernière. Cette princesse était fille de M. le duc d'Orléans Montpensier, et de Ferdinande de Bourbon, sœur de la mère du prince Alphonse.

La mort de cette jeune reine, mariée depuis quatre ou cinq mois avec le roi d'Espagne, a fait sensation dans le monde entier. La situation intéressante où elle se trouvait ajoutée aux sympathies et aux regrets que cette mort cause.

Elle a succombé à une attaque violente de fièvre gastrique.

PARLEMENT LOCAL

Le vote sur la motion de non-confiance proposée par M. Chapleau comme amendement à la motion de M. Bachand demandant que la Chambre se forme en comité des subsides, a été pris mardi, le 25, après des discours prononcés par MM. Chapleau, Joly, Irvine et Beaubien.

Pour: MM. Audet, Beaubien, Bergévin, Bertrand, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Church, Désaulniers, P. Schéens, Duckett, Duhamel, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavalée, LeCavalier, Loranger, Magnan, Martel, Mathieu, Peltier, Picard, Robillard, St-Cyr, Tailon, Tarte et Wurtele. -29.

CONTRE: MM. Boutin, Brousseau, Cameron, Chauveau, Dupuis, Flynn, Fortin, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Lafontaine (Napierville), Langelier (Portneuf), Langelier (Montmorency), Lovell, Marchand, McShane, Meikle, Molleur, Murphy, Nelson, Paquet, Poirier, Racicot, Rinfret dit Malouin, Ross, Shehyn, et Watts. -29.

Les voix étant égales, l'Orateur a voté contre la motion de M. Chapleau, donnant par là une voix de majorité au gouvernement.

Les séances du 26 et du 27 ont été prises par la discussion sur le budget et sur des incidents. Le bill relatif à l'abolition du Conseil législatif a été soumis. La plus grande partie du budget étant votée, on croit que la Chambre va s'ajourner la semaine prochaine. Mais les bills relatifs à l'abolition du Conseil législatif, de la charge de magistrats stipendiaires, à la diminution de l'indemnité des députés, etc, vont sans doute prolonger la session.

CONSEILS UTILES

Voici revenir le plus délicieux des fruits rouges, la fraise. Mais, pour nombre de personnes, ce fruit tentateur a un inconvénient: il est d'une digestion laborieuse. Tout a été essayé pour lui enlever cet unique défaut: le sucre, le vin blanc, le vin rouge, le champagne, l'eau-de-vie, rien n'a réussi, pas même la cuisson.

Voici pourtant un moyen bien simple de conjurer l'effet redouté: laver tout bonnement les fraises dans de l'eau rouge. C'est infallible.

Une femme doit-elle se lever pour saluer un homme qui sort de son salon? Assurément non, si c'est un homme de son monde, mais j'ai toujours vu la maréchale D..., en dépit de son grand âge et de son nom illustre, accomplir cette cérémonie, et reconduire même, jusqu'à la porte du salon, le maire de S.... Celui-ci n'aurait pas compris l'étiquette qui retient une femme du monde à sa place, il aurait trouvé que la maréchale était mal apprise. C'est ce qu'elle expliquait à ses filles, ajoutant qu'en bien des cas, il faut traiter les gens, non pas selon ses habitudes à soi, mais selon les leurs.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table with market prices for various goods in Montreal on June 28, 1878. Columns include item names (e.g., Farine de blé, Blé par minot, Bœuf à la livre) and prices in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table with livestock market prices for various types of cattle, sheep, and pigs, including quality and weight specifications.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 122: MM. A. C. Saint-Jean; S. Lafrenaye, J. L. P. T. Lafrenaye, P. O. Giroux et M. Toupin, Montréal; L. O. P. Sberbrooke; Z. Delaunais, H. M. et V. R. Gagnon, Québec; N. P. Sorel.

Le Westminster Paper et le Haldersfeld College Magazine pour le mois de juin contiennent beaucoup de nouvelles et problèmes des plus brillants auteurs anglais. Ce sont deux excellentes revues mensuelles qui font honneur à leurs propriétaires.

Messieurs Mason et Mackenzie représentent l'Amérique dans le grand tournoi d'échecs de Paris qui est commencé depuis quelques jours. M. Loyd doit aussi figurer dans le concours des problèmes.

M. Shinkman, le célèbre problémiste américain, a composé 1,200 problèmes. Pour les problèmes en deux coups, M. Shinkman est l'un des meilleurs compositeurs du monde entier.

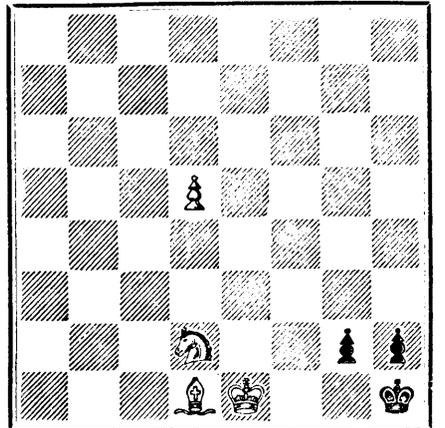
La Stratégie du mois de mai donne la liste des prix qui seront distribués au grand concours d'échecs international de Paris (dont nous avons déjà parlé), et un grand nombre de problèmes, parties, fins de parties, etc., de quoi satisfaire le plus gourmand des amateurs. Cette publication est l'une des mieux dirigées qui se publient dans la langue française en Europe, et il serait à désirer qu'elle se trouvât non-seulement dans tous les clubs, mais encore entre les mains de chaque amateur qui y trouverait de quoi satisfaire son goût.

Maintenant que le traité postal international va être mis en pratique sous peu de temps, nous conseillons aux amateurs de ce jeu de se procurer cette indispensable revue. Nous nous ferons un devoir d'en donner l'adresse à tous ceux qui nous en feront la demande.

PROBLÈME No. 123.

Fin de partie par M. MORAWSKI, France.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 6 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 122.

Blancs.

- 1 C pr. P. 1 P pr. T (A)
2 C 7e D, échec et mat. (A)
2 P ou C, échec et mat selon le coup des Noirs

3ÈME PARTIE.

Jouée par correspondance dans le Tournoi d'Échecs Canadien entre messieurs Black et Wyld de Halifax. Nous la publions sans notes, telle que donnée.

(Gambit Evans)

Blancs.

- M. P. BLACK. M. WYLD.
1 P 4e R 1 P 4e R
2 C 3e F R 2 C 3e F D
3 F 4e F 3 F 4e F
4 P 4e C D 4 F prend P
5 P 3e F D 5 F 4e T
6 P 4e D 6 P prend P
7 Roquet 7 P prend P
8 D 3e C D 8 D 3e F R
9 P 5e R 9 D 3e C
10 C prend P 10 C R 2e R
11 C D 2e R 11 P 4e C D
12 F 3e D 12 D 3e R
13 D 2e C D 13 C 3e C R
14 C 4e F R 14 C prend C
15 F prend C 15 P 3e T R
16 D prend P C D 16 T 1er C D
17 D 4e F D 17 D prend D
18 F prend D 18 T 5e C D
19 T D 1er F D 19 F 3e T D
20 F prend F 20 T prend F
21 F 5e C D 21 C 5e D
22 C prend C 22 T prend C
23 T D 1er D 23 T prend T
24 T prend T 24 P 3e F D
25 F 4e T D 25 F 3e C D
26 P 3e C R 26 P 4e C R
27 T 6e D 27 P 4e T R
28 T 6e F R 28 T 2e T
29 R 2e C 29 R 2e R
30 P 4e F R 30 F 5e D
31 T 6e D 31 F 4e F D
32 T 6e F R 32 P prend P
33 P prend P 33 F 5e C
34 R 3e F 34 P 4e T D
35 F 3e C D 35 P 5e T R
36 T 5e F 36 F 6e F
37 T 6e F

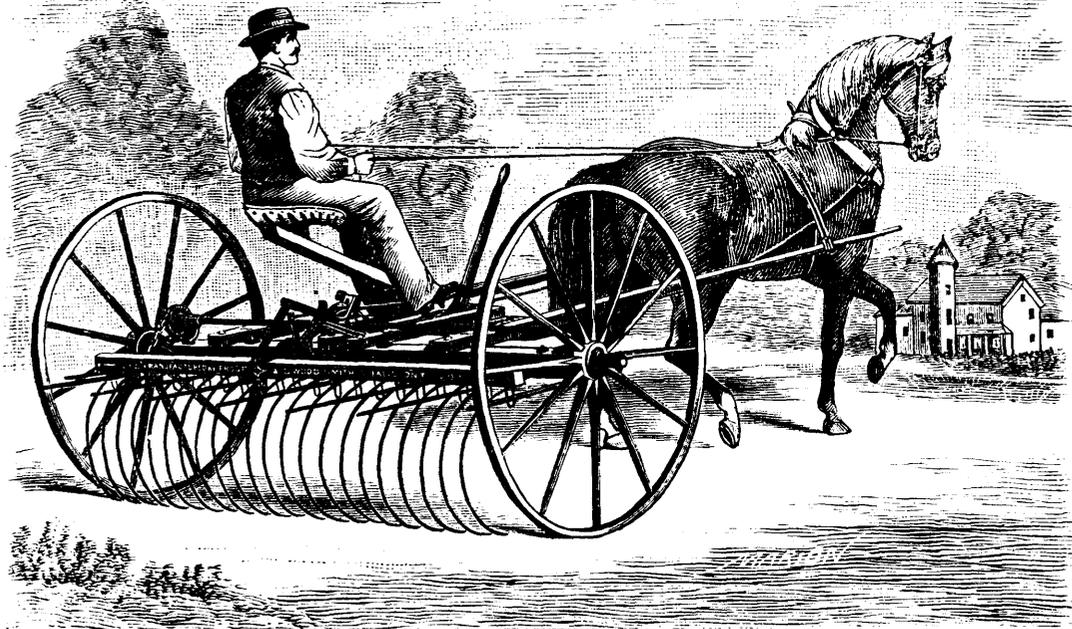
Et la partie est considérée nulle par consentement.

Un mot épique de beau-père.

Il est plus qu'à son aise et laisse son gendre manger de la vache égarée avec une superbe indifférence.

--Comment ne venez-vous pas en aide à vos enfants? lui dit un ami.

Laissez-les! répond papa beau-père. Ce garçon-là n'est pas si à plaindre, il aura une belle situation. Si jamais je viens à mourir!



Râteau à Cheval de FROST & WOOD.

CE RATEAU peut être opéré par n'importe quel enfant de 10 ans. L'arrangement du déversoir est la perfection même. Le poids du pied du conducteur suffit seul pour le renverser, et, en cas d'accident, le levier est toujours sous la main de l'opérateur. Nous garantissons ce RATEAU comme fait avec le meilleur bois possible, et nous nous engageons à donner satisfaction dans tous les cas. Demandez l'Agent de FROST & WOOD pour votre localité, et il vous fera voir des échantillons; ou bien, pour tous les détails, adressez-vous à

LARMONTH & FILS,
33, RUE DU COLLÈGE,
MONTREAL.

Maison Lorge & Cie,
(Etablie en 1848.)
No. 21, RUE SAINT-LAURENT,
MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure. Aussi nous engageons fortement tous nos lecteurs à visiter cet établissement, et nous sommes convaincus qu'ils en reviendront pleinement satisfaits.
9-24-13-202.

LA POUDRE ALLEMANDE
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS
ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.
9-19-52-189

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND
PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE
JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES
OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLAGE
GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET
AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

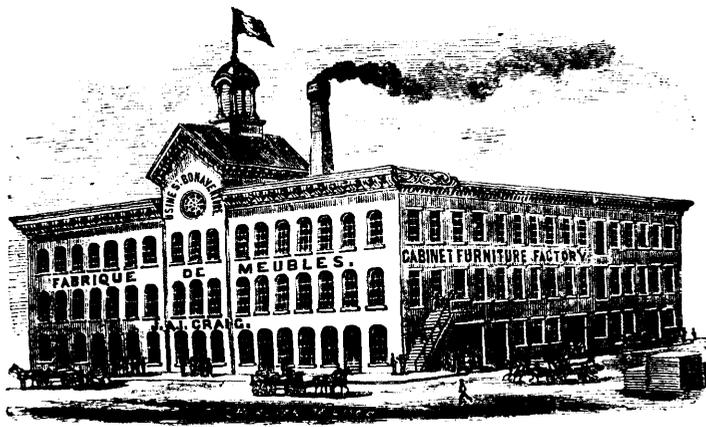
Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIETAIRE ET EDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL.

MANUFACTURE
473, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DETAIL
463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLE

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.



VENTE PUBLIQUE

De lots à Phosphate de Chaux.

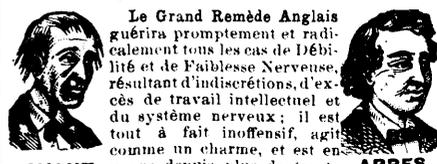
Conformément à la clause 12 de l'acte 41 Viet. chap. IV, avis public est par le présent donné qu'environ onze mille acres (11,000) de terrains situés dans la région du Phosphate de Chaux, telle que définie par la Commission Géologique de la Puissance du Canada, et compris dans le Canton et le Gore de Templeton, dans Bowman, la partie Ouest de Portland, comté d'Ottawa, Province de Québec, seront offerts en vente, par enchère publique, au Palais-de-Justice de la ville de Montréal, samedi, le 6ème jour de juillet prochain.

Pour de plus amples informations concernant la désignation et la position de ces lots, s'adresser à R. Farley, écrivain, agent des Terres, Hull, et à C. E. Bell, agent des Terres et des Bois, ou au bureau des Terres de la Couronne, à Québec.

F. LANGELIER,

Comm. des Terres de la Couronne.
Départ. des Terres de la Couronne.
Québec, 31 mai 1878.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, on Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH,

Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston
Mass., E.-U. 9-22-26-192



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit:
L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi.
Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de nine mois que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel, les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivies les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 m.

MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.